LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 No. 95 — Mercredi le 10 février 1982 — 20 pages 0.50

LE RAPPORT BERUBE,

SUITE ET FIN AU CONSEIL GENERAL DE L'ACFA

Après avoir été déchiqueté par plusieurs comités et Conseils à travers la province, par les ACFA régionales et par le Conseil Général à plusieurs reprises, pour satisfaire aux exigences de l'analyse en profondeur et à la critique possible, les élus de l'ACFA, délégués à la réunion du Conseil général du dimanche, le 7 février dernier, ont enfin adopté une série de résolutions qui sont les conséquences des recommandations originales du rapport Bérubé.

La question de représentativité à l'ACFA a toujours soulevé une certaine controverse due en partie au souci des uns pour faire entendre le peuple et des autres pour augmenter l'efficacité de l'organisme. C'est justement cette question qui a retenu l'attention des délégués au Conseil général tout le matin durant. La recommandation du rapport Bérubé disait: "Nous recommandons que l'ACFA se remette à la recherche d'une formule quelconque qui permettrait, à la composition de son exécutif de mieux représenter les régions".



Le Président de l'ACFA explique la proposition du Comité exécutif sur la nouvelle structure de l'association.

A la réunion du Conseil général en date du 12 décembre 1981, les délégués ont approuvé la résolution suivante: "Que le Bureau d'administration soit composé d'un Président élu par l'assemblée générale annuelle, de 2 vices-présidents élus par le Bureau de direction (parmi les membres et que le Bureau de direction soit composé d'un Président élu, d'un représentant de F.J.A. (Francophonie Jeunesse de l'Alberta) et des Présidents régionaux ou leurs délégués. Que le Conseil général soit constitué du Bureau de direction, d'un délégué par 250 membres titulaires, d'un délégué par organisme et de l'ancien Président.

Dimanche dernier le Conseil général a changé d'idée et a accepté à l'unanimité la structure suivante: "Que le Comité exécutif soit composé du Président de l'ACFA, de deux Présidents régionaux élus par le Bureau des Présidents, dont un des deux est nommé Vice-Président et Président du Bureau des Présidents; et

Voir STRUCTURES page 13

Le nouveau programme de formation professionnelle répondra-t-il aux besoins des francophones hors Québec

OTTAWA - Dans une lettre adressée à l'Honorable Lloyd Axworthy en date du 2 février 1982, la présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mad. Jeannine Séguin, souligne l'importance d'une réorientation du programme de formation professionnelle annoncée au début de l'année et réclame une juste part de ces programmes pour les francophones hors Québec.

Selon Mad. Séguin, "il est indispensable que les mécanismes pour la formation professionnelle soient adaptés afin de permettre à notre population de profiter des emplois qui sont générés par la technologie moderne".

Soulignant les faiblesses des structures d'éducation et de formation pour les francophones hors Québec, Mad. Séguin espère que le nouveau programme de formation professionnelle sera conçu et établi de façon à leur permettre de pouvoir se qualifier suffisamment pour avoir accès aux postes plus spécialisés qui demandent à être comblés. "Nous osons espérer que le nouveau programme de formation que vous voulez implanter comprendra des dimensions francophones suffisantes pour répondre aux besoins énormes des francophones hors Québec", insiste Mad. Séguin.

Voir FORMATION page 13

UNE PRESIDENTE POUR EDMONTON



Juste avant d'aller sous presse, LE FRANCO apprend que Mlle Agathe Gaulin a été élue Présidente de l'ACFA régionale d'Edmonton, lors d'une réunion du Conseil régional tenue lundi soir dernier le 8 février. Nous lui souhaitons une année comblée de succès.

"MOVING WEST"

LE DEVOIR de Montréal a publié en décembre dernier une série de six acticles portant sur l'Alberta et le mouvement vers l'Alberta de travailleurs du Québec, de l'Ontario et de l'Est en général. Ces reportages de M. Michel Vastel, correspondant parlementaire du Devoir à Ottawa, touchent particulièrement la francophonie. C'est pourquoi nous avons décidé de les reproduire intégralement dans les pages du Franco sachant que cela intéressera nos lecteurs. Voici le cinquième des six reportages.

«Le québécois qui sort du Québec n'est plus un québécois, c'est un rejeté»

EDMONTON - "Le bureau du Québec ne fait rien ici pour nos Québécois: ils s'en lavent les mains... Le Québecois qui sort du Québec n'est plus un Québécois, c'est un rejeté".

Cette phrase très dure est lancée par la responsable de l'unique service d'accueil francophone disponible dans la capitale albertaine pour les immigrants en difficulté.

Le service a été créé par les Catholic Social Services et le Conseil albertain de la Coopération. Depuis un an qu'il existe, il a ainsi aidé 600 personnes, selon ces responsables, en quasi totalité des Québécois.

Financé par le secrétariat d'Etat fédéral, le ministère albertain de l'Education post-secondaire et la main-d'oeuvre et le Fonds St-Jean, il dépanne des immigrants, des jeunes surtout, d'autant plus désemparés qu'ils ne connaissent pas du tout l'anglais.

Il y a moins de familles qui recourent à ce service du fait qu'elles ont droit à l'assistance sociale. La clientèle typique du centre a entre 18 et 25 ans, ne possède aucune qualification particulière sur le marché du travail, est incapable de communiquer en anglais. Ce centre est en quelque sorte, la bouée de sauvetage où environ 10% des immigrants en provenance du Québec se raccrochent, d'autant plus avidement qu'aucun autre service, et surtout pas le bureau du gouvernement du Québec, ne les aide dans cet environnement totalement étranger.

La misère qu'on rencontre à ce service d'accueil est d'une tristesse presque insupportable. Non parce que des Québécois vivent à des milliers de kilomètres de chez eux, des temps difficiles, mais parce qu'on imagine trop quelle misère encore plus insoutenable ils devaient supporter chez eux au Québec, pour se lancer dans une aussi folle aventure.

La plupart de ces Québécois ont fait le saut vers l'Alberta sans même connaître un seul mot d'anglais, sans aucune relation sur qui s'appuyer en cas de coup dur, et sans qualifications professionnelles.

On ne sait trop quel rêve un peu fou les a fait soudain penser que ce serait plus facile en Alberta qu'au Québec. La publicité charriée par les media n'y est sûrement pas étrangère. L'attitude irresponsable des fonctionnaires des Centres de main-d'oeuvre fédéraux et des services de bien-être social du Québec y sont aussi pour quelque chose. "Il y a bien des endroits au Québec, accuse Mme Claudine Fournier, responsable du service d'accueil, où on leur a dit: allez donc voir en Alberta, à la fois pour s'en débarrasser, à la fois aussi pour les inviter à tenter leur chance".

Mais ces Québécois, aussi démunis sur le plan social que financier, lâchés à l'aventure dans la campagne albertaine, ne peuvent survivre longtemps seuls.

Ce qui les a poussés à tant d'audace, c'est le désespoir de ne jamais avoir rien connu d'autre que le chômage ou le bien-être social. Bien souvent, il s'agit de jeunes qui, sortis de l'école, n'ont jamais pu trouver un premier emploi. Ils se font renvoyer, d'une place à

Voir APPRENDRE L'ANGLAIS page 2

APPRENDRE L'ANGLAIS

suite de la page 1

une autre, parce qu'ils manquaient d'expérience ou de diplômes.

Brimés parce que coupés de toute communication avec les Albertains, ils attachent une importance considérable à l'apprentissage de l'anglais. Plusieurs disent: "Je viens apprendre l'anglais", et on sent qu'ils y attachent autant d'importance qu'à l'acquisition d'une expérience professionnelle.

L'argent ne semble pas leur motivation première. En fait, ils ignorent souvent ce que cela signifie parce que ni leurs parents, ni leurs amis, n'ont jamais possédé de compte en banque bien garni. Ce qu'ils cherchent surtout, c'est la stabilité d'un emploi et la sécurité d'une deuxième langue qui élargeraient leur horizon.

Car, une fois l'expérience acquise et la langue anglaise maîtrisée, ces jeunes rêvent de partir, tels leurs pères de forêt en forêt chaque hiver, de partir vers d'autres chantiers, encore plus gigantesques, en Colombie-Britannique, en Californie, plus loin encore.

Ils sont partis, assez désespérés pour laisser derrière eux les "chums" et "la fille", mais pleins d'enthousiasme. Les conditions sont tellement intraitables en Alberta - ce royaume du chacun pour soi - qu'il ne faut pas deux semaines avant qu'ils ne déchantent et constatent leur échec.

C'est alors qu'ils arrivent, au service d'accueil, complètement détruits, psychologiquement, par ce nouvel échec, et sans ressource. Le service, c'est "quelqu'un à qui parler", pour eux qui viennent de traîner leur échec, pendant deux semaines, de YMCA en "Young Men Single Hostel".

Pourquoi l'échec? Le marché albertain est d'une sélectivité qui fait peur. Cette économie d'une efficacité redoutable n'a absolument aucun moment à perdre avec des poids morts. Ceux qui travaillent n'ont pas le temps d'aider les autres. Les conditions de logement sont inabordables pour un jeune sans épargne. Il faut verser deux mois de loyer d'avance en Alberta avant d'avoir les clefs du plus modeste appartement et les jeunes s'entassent, à trois ou quatre, dans un modeste studio pour survivre. Lorsqu'ils sont encore à la recherche d'un emploi, ils doivent venir faire la queue, chaque soir vers 17 h, devant l'un ou l'autre des "Young Men Single Hostel" où, pour 5$, on leur fournira le gîte et le couvert. Le lendemain à 9 h, ils devront quitter l'hôtel, avec leurs maigres bagages, vers un centre de main-d'oeuvre où on les bousculera - "pourquoi êtes-vous venus ici?" - vers un bureau d'embauche, ou même tout simplement dans la chaleur de quelque centre commercial. Là, à regarder les riches acheteurs en manteaux de fourrures préparer fébrilement Noël, ils attendront patiemment 17 h, et la soupe du "Young Men Single Hostel".

Les Albertains n'aiment pas qu'on évoque ces bavures d'une société marquée par une réussite fulgurante. Mais elle existe, à Edmonton autant qu'à Calgary. On y rencontre, dans ces grands centres, une misère qui fait honte et à laquelle il est presque insupportable de rester indifférent".

Encouragés ou non par des fonctionnaires à quitter le Québec, il n'en demeure pas moins qu'ils ont tout perdu. Ils ont quitté, par exemple, une zone à chômage élevé pour une zone de plein emploi, ce qui réduit l'accès aux programmes sociaux.

Ils ont vite brûlé les quelques centaines de dollars qu'ils avaient accumulés. Le responsable du Centre de main-d'oeuvre d'Edmonton admet, par exemple, que certains "clients" ne peuvent même pas se rendre vers un bureau d'embauche car ils n'ont plus les 50 cents nécessaires pour prendre l'autobus. Quand un être humain en est rendu là, il n'attend plus que l'aumône On la lui refuse à la délégation du Québec parce que, dit-on, "ce n'est pas dans notre mandat".

La charité viendra peut-être, de ce service d'accueil financé par les paroisses catholiques d'Edmonton. Mais seul le secrétariat d'Etat s'est engagé à renouveler son budget l'année prochaine. En mars prochain, il est désormais prévisible que le service sera définitivement fermé. Et ses responsables préviennent "si le gouvernement québécois ne fait rien, on va fermer boutique et on va leur envoyer tous nos Québécois. On est tanné de faire des démarches pour rien... Le Québec a des responsabilités, qu'il les prenne".

Certes les fonctionnaires du bureau du Québec à Edmonton n'ont pas de budget pour dépanner ces Québécois rendus à l'état de véritables épaves. Et puis, on sent la crainte de mettre le doigt dans un engrenage qui transformerait le bureau du Québec en centre de dépannage pour tous les "groupes" échoués en Alberta et il y en a bien quand même.

Il ne s'agit pas non plus de dramatiser. Ces Québécois condamnés à l'échec, représentent tout au plus 10% de l'immigration québécoise en Alberta. Mais outre qu'ils sont en majorité des francophones, ils sont 600 à 700 par année qui vont rentrer au Québec, tant bien que mal et psychologiquement meurtris.

"Ils n'auraient jamais dû venir", laisse-t-on entendre dans les confortables bureaux du gouvernement fédérale et des gouvernements albertain et québécois.

Certes. Mais quel gouvernement aura le courage de dire à ces jeunes, avant même qu'ils ne quittent leur village et leur famille, qui pour eux, même en Alberta, il n'y a pas d'espoir...

NOUVELLES NATIONALES

REUNION

Les directeurs généraux des associations-membres et des membres associés de la F.F.H.Q. se réunissaient à Ottawa les 27 et 28 janvier pour discuter, entre autres, des questions touchant le dossier constitutionnel, le colloque économique, le service d'assistance technique et professionnelle en gestion, l'évaluation des programmes de la Direction des groupes minoritaires de langues officielles, la politique de développement global et les relations avec le Québec dans le cadre de l'entente de collaboration avec le Ministère des affaires intergouvernementales.

CONSTITUTION

M. René-Marie Paiement et Richard Chevrier, du secrétariat national de la F.F.H.Q., ont rencontré le 28 janvier un groupe d'experts en matière constitutionnelle en vue de clarifier certains éléments de la Charte des droits linguistiques et de préciser les paramètres à l'intérieur desquels les Francophones hors Québec pourraient se prévaloir des droits qui leur sont reconnus par la Charte. Me Gil Rémillard, Me Robert Décary, Me Pierre Foucher, Me Joseph Magnet et Me Robert Paris participaient à cette rencontre.

INFORMATION

Le 22 décembre dernier, la F.F.H.Q. présentait un projet de création de pages d'information pour Télidon au Ministère des communications dans le cadre du Programme d'Initiatives communautaires. Le projet vise à faire entrer les Francophones hors Québec dans ce réseau sophistiqué des communications électroniques et à promouvoir le développement de compétences francophones dans ce domaine qui affectera substantiellement nos vies d'ici deux ou trois ans. Ce projet prévoit l'embauche d'une équipe qui recueillera l'information et la traduira dans le language Télidon. L'accès à une quarantaine de terminaux pour la diffusion de cette information et une collaboration, non seulement avec les groupes francophones, mais avec tous les organismes gouvernementaux et privés qui oeuvrent déjà dans ce domaine sont prévus.

TRANSFERABILITE DES BREVETS D'ENSEIGNEMENT

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA est toujours intéressée à l'éducation et travaille sérieusement à garantir l'accessibilité et la qualité de l'éducation française en Alberta. Depuis l'accroissement des programmes d'immersion français dans nos écoles, l'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA s'inquiétait des problèmes de certification rencontrés par les enseignants venant de l'extérieur de la province.

Suite à la rencontre du "Conseil des Ministres de l'Education du Canada, en janvier 1982, ces problèmes seront sûrement atténués. Par entente mutuelle, les ministres ont décidé d'appliquer le principe de transférabilité des brevets d'enseignement entre les provinces et les territoires.

Pour l'Alberta, cette nouvelle entente devrait apporter des conséquences favorables à tous les conseils scolaires qui administrent des programmes français sous la Section 150(1) (a) de l'Acte scolaire. Dorénavant, on pourra obtenir les services d'enseignants bilingues ou français plus facilement et améliorer la qualité de l'éducation française dans les salles de classe. Plus particulièrement, pour l'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA, l'entente facilitera la réalisation du "Service référentiel pour enseignants", un projet conjoint entre le Bureau de l'éducation de l'ACFA et l'Association des Commissaires pour l'éducation bilingue en Alberta.

L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE DE L'ALBERTA se réjouit donc de la décision du "Conseil des Ministres du Canada" et souhaite que cette démarche facilitera de beaucoup l'accès aux instituteurs bilingues hors province et saura garantir davantage l'éducation française en Alberta.



OFFRE D'EMPLOI

Journaliste à la pige:

Pour les régions suivantes:

- Rivière-la-Paix
- Plamondon
- Bonnyville
- Morinville-Légal
- Calgary
- Lethbridge
- Edmonton

Il n'est pas nécessaire d'être diplômé de l'université ou d'être issu d'une école de journalisme. Il suffit de bien connaître le milieu, d'être capable d'écrire des reportages correctement et de réussir quelques photos pour illustrer le textes.

On vous demandera deux ou trois reportages par mois en moyenne. L'autorisation de faire un reportage provient du Directeur du journal à chaque occasion.

Le journaliste à la pige est rémunéré pour chaque reportage en fonction de l'importance du sujet, du montant de travail et de la longueur du texte. Evidemment, toute dépense justifiée par le travail est remboursable.

Pour faire votre demande d'emploi, vous pouvez tout simplement communiquer avec M. Paul Denis au numéro 423-5672 ou encore faire parvenir votre demande par écrit à:

LE FRANCO
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ACFA REGIONALE

Par Yves-Alain Tremblay

Encore une fois la communauté francophone de Saint-Paul se réunissait en très grand nombre pour



L'Assemblée annuelle de l'ACFA de St-Paul a regroupé plusieurs membres pour recevoir les rapports habituels et élire un nouveau Conseil.

l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale. Depuis l'incendie qui a complètement détruit le Centre Culturel, les gens de Saint-Paul ont vraiment constitué un esprit de collaboration des plus forts. C'est avec un vif intérêt et une participation exceptionnelle que les gens se sont joints aux divers comités qui assurent le succès et la réussite de l'Association à Saint-Paul. Les interventions furent brèves et profitables, et le compte rendu du travail accompli pour l'année 81 fut accepté en bloc par l'assemblée présente. Il en fut de même pour l'acceptation des personnes proposées par le comité de nomination pour la composition du nouveau conseil exécutif de l'ACFA. A la présidence, nous retrouvons M. Rémi St-Arnault, à la vice-présidence: Mme Germaine Champagne, le trésorier: M. Laurent Richard. Quatre directeurs: Mme Clémence Joly, Mme Cécile Routhier, Mme France Webb et M. Roland Charron. Et quatre représentants régionaux: Fernande Journault (Lafond), Laval Pelchat (St-Edouard), Rémi St-Arnault (St-Vincent) et Laurent Amyotte (Mallaig-Thérien).

Le rapport du président, M. Rémi St-Arnault insistait sur la collaboration, les encouragements, les expertises et les dons de toute la population qui ont permis d'entreprendre la reconstruction du Centre Culturel. Il a de plus profité de l'occasion pour remercier les organisateurs et les participants de chaque comité qui ont su assurer un franc succès à toutes les activités de l'ACFA régionale de Saint-Paul.

Les chiffres du rapport financier démontrent mieux que toute parole la réussite des activités de l'ACFA et du Carrefour. Des revenus de 66,905$ contre des dépenses de 45,955$ pour un surplus d'opération de 20,950$. Il en va de même pour le projet de reconstruction du Centre Culturel dont la réalisation est assurée puisque le coût total de 454,855$ est déjà en grande partie assuré par les fonds disponibles. Le comité de reconstruction continue vaillamment ses efforts pour accumuler les fonds nécessaires à la finition de la construction de l'établissement, et malgré les remerciements dus à tous ceux qui ont collaboré, on lance le message qu'il on continuer avec la même ardeur.

Réinstallé dans un local temporaire, le Carrefour a cependant gardé tout son attrait et son côté accueillant. Les ventes ont été bonnes et les échanges culturels se sont continués avec la même chaleur envers tous ceux qui s'y rendent couramment. De son côté, le comité d'éducation a travaillé avec succès en particulier avec un concours de dessin pour la cabane à sucre et la formation d'un ciné-club pour enfants.

Le profit de 3,000$ réalisé par la 12e cabane à sucre montre bien la participation à cette activité. Il en est de même pour la Saint-Jean-Baptiste qui a connu un très bon succès malgré la pluie persistante.

En plus de la reconstruction d'un Centre Culturel, les Canadiens-français construisent un centre exceptionnel de toute l'histoire franco-albertaine. En effet, un comité historique s'active présentement à la création d'un musée, tandis que le projet Héritage Franco-Albertain a déjà terminé une grande partie de sa recherche provinciale. La transcription et la classification du matériel recueilli permettra à Héritage franco-albertain de se doter "d'un centre de documentations francophone provincial où les chercheurs, les étudiants, les professeurs et toutes autres personnes intéressées à l'histoire pourront venir fouiller". Le tout est parrainé par la troupe folklorique les Blés d'Or qui ont connu une année prolifique avec leur école de danse pour terminer par une tournée européenne des plus réussies.

Quelques projections 82, l'ACFA régionale de Saint-Paul se propose outre la reconstruction du Centre Culturel, le déménagement du Carrefour et du secrétariat de l'ACFA, l'ouverture d'une galerie d'art, l'organisation de Boîtes à chansons pour encourager les jeunes talents et l'organisation d'une programmation française à CJPK radio.





1e rangée de gauche à droite: Fernande Journault, Cécile Routhier, Germaine Champagne, vice-présidente; Rémi St-Arnault, président. 2e rangée: Roland Charron, Laurent Amyotte, Fernande Bergeron, Clémence Joly, Eugène Trottier, directeur du membership; Bernadette Noël, Laval Pelchat

LA CABANE A SUCRE A EDMONTON:

33ème défi

Aurons-nous une 33ème Cabane à Sucre en 1982? Voilà ce qu'était l'enjeu de la rencontre organisée par l'ACFA régionale d'Edmonton. Cette rencontre avait lieu au Salon des professeurs de la Faculté St-Jean mardi soir dernier. Pas moins de 25 personnes se sont présentées à cette rencontre, en grande majorité des gens qui avaient participé dans l'organisation de l'une ou l'autre des dix dernières Cabanes à Sucre. Il y avait aussi plusieurs personnes qui n'y avaient jamais participé.

Si l'enjeu était clair il était aussi de taille. Car, à moins de trois mois avant la cabane, sans lieu pour la tenir, sans comité organisateur, sans président de la Cabane et beaucoup de pessimisme (il ne faut pas le cacher!), l'organisation de cette activité traditionnelle devenait un défi difficilement surmontable cette année.

Beaucoup de choses ont été dites à cette rencontre, souvent d'une façon directe et sans détour face à la Cabane de l'an passé, face au processus adopté dans son organisation pour cette année. Mais ces critiques n'avaient aucunement l'esprit de détruire ce qui avait été fait, au contraire, elles ont servi plutôt à tirer les leçons des erreurs pour *mieux aller de l'avant*. En particulier des gens comme M. Hilaire Fortier, Robert Cyr et Eugène Trottier ont soutenu, en se basant sur leur expérience passée, que l'organisation de la Cabane à Sucre n'avait jamais été facile, qu'il y avait souvent de graves problèmes et que plusieurs erreurs avaient été essuyées.

Finalement après avoir discuté de l'histoire de la Cabane, après avoir tiré les leçons de la dernière cabane, est venu le temps de discuter concrètement des possibilités de l'organiser cette année. Là encore, beaucoup de gens y sont allés de leurs suggestions. Entre autres, M. Georges Nolet, qui a agi comme Maître-sucrier de la cabane à plusieurs reprises, y est allé de ses suggestions malgré son émotion. L'idée générale qui en est sortie est que si il y a cabane cette année, elle devra être plus simple, plus rustique avec, bien sûr, de la tire pour tout le monde. Ce devra être une cabane où la famille a sa place. Pas de gros "show", pas de Bal du Gouverneur; une cabane franco-albertaine quoi!

De plus M. Jean Louis Dentinger a offert ses services pour présider son organisation si, toutefois, un lieu approprié est réservé à temps.

Somme toute il y a, maintenant, de grandes chances que la 33ème Cabane à Sucre ait lieu en 1982, la clef sera de trouver un lieu approprié. Si cela se réalise la tradition restera...





UN CONSEIL SCOLAIRE HOMOGENE POUR RIVIERE-LA-PAIX.

EST-CE POSSIBLE?

C'est le 7 août 1981 que le Ministre de l'éducation, l'Honorable David King, a annoncé la dissolution du Conseil scolaire du District no. 48 de High Prairie, à la suite des recommandations faites par le Comité d'enquête mis sur pied le 22 mai 1981, répondant ainsi aux plaintes des parents concernant le programme d'instruction, l'administration et les politiques adoptées par le Conseil scolaire.

C'est M. Oscar Fadum, nommé par le Ministre lui-même, qui administre cette Division scolaire depuis la dissolution. Au mois de mai prochain un Conseil scolaire sera élu en bonne et due forme pour desservir cette grande région du Nord qui compte plus de 3,300 étudiants, dont un nombre imposant sont francophones.

L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix a présenté un mémoire à ce Comité d'enquête lors de ses assises publiques tenues le 23 juin 1981 à Donnelly. Le problème que l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix a soulevé dans son mémoire c'est celui de la duplication des services due à la fragmentation de la région en plusieurs conseils scolaires entraînant ainsi des dépenses inutiles, tant en énergie qu'en argent, et des programmes scolaires qui ne peuvent pas répondre aux besoins de la population scolaire de façon satisfaisante et encore moins à cette population scolaire francophone qui requiert un programme en français de premier ordre pour pouvoir sauvegarder sa langue et sa culture.

La situation actuelle est loins d'être idéale pour assurer une planification uniforme. Les neuf villages francophones de la région de Rivière-la-Paix appartiennent à cinq conseil scolaires. Le Conseil scolaire High Prairie qui est dissout regroupait. en plus de High Prairie et Slave Lake à l'est , les villages de Guy, Jean-Côé, Girouxville et Donnelly. Le Conseil scolaire Falher Consolidated n'administre que l'école de Falher, McLennan Separate n'administre que l'école de McLennan. Les villages de St-Isidore et Marie-Reine appartiennent au District administré par Peace River. Le village de Tangente par contre est inscrit avec Spirit River.

Pour compliquer d'avantage la situation les parents envoient leurs enfants à l'école de leur choix, école qui se situe souvent en dehors des frontières de leur juridiction scolaire. Les gens de St-Isidore, où l'école est fermée, envoient leurs enfants à Falher ou à Donnelly même s'ils appartiennent à Peace River. Les parents de Marie-Reine, Tangente et Guy font de même eux aussi. Pour le niveau secondaire Jean-Côté fréquente Falher ou Donnelly.

Les écoles élémentaires se trouvent à Jean Côté, Girouxville, Falher, Donnelly et McLennan. Les écoles secondaires se trouvent à Donnelly et Falher.

Nous savons que la majorité des parents de ces neufs villages francophones veulent que leurs enfants conservent la langue et la culture française tout en apprenant la langue anglaise, chose essentielle dans l'Ouest. Quelques-uns veulent probablement s'assimiler au plus vite.

Comment mieux desservir cette population francophone dont les besoins en éducation sont différents des besoins du public anglophone en général? Au Québec, les Anglophones, qui se trouvent dans une situation semblable, répondent à cette question en disant qu'eux seuls sont capables de pourvoir aux besoins de leurs enfants en matière d'éducation. C'est pourquoi, même sous la Loi 101, les Anglophones au Québec ont non seulement des écoles anglaises mais ils les contrôlent eux-mêmes avec des Conseils scolaires homogènes.

Pourquoi ne dirait-on pas la même chose pour la région de Rivière-la-Paix? Ne serait-il pas possible de créer un Conseil scolaire homogène pour regrouper les neuf villages francophones?

Il y aurait à ça de nombreux avantages. D'abord les francophones auraient plein contrôle de leurs écoles. Les besoins en éducation de leurs enfants seraient comblés par les parents. En plus, il serait possible de faire une planification beaucoup plus uniforme de l'enseignement. Il y aurait épargne considérable d'énergie et d'argent.

Physiquement, peu de choses changeraient. Les écoles élémentaires actuelles poursuivraient leurs programmes à Jean Côté, Girouxville, Falher, Donnelly et McLennan. Il s'agirait ensuite de diviser le niveau intermédiaire [7, 8 et 9e années], et le niveau secondaire [10, 11 et 12e années] entre Falher et Donnelly.

Il semblerait que plusieurs personnes dans la région font avancer cette merveilleuse idée. Sera-t-elle bien reçue?

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10006 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

LA SOLIDARITE

Vous êtes-vous déjà demandé la question,
Pour préciser chez-vous la vraie définition,
De ce que sont vos sources, vos belles origines,
Qui donnent une valeur à vos nobles racines,
Vous inspirant le courage et la franche audace,
De défendre ce sang preuve de votre race?

C'est bien que ce trésor, pur don du Créateur,
Trouve en chacun de nous, le signe évocateur,
Que nous formons tous cette divine mosaïque,
Mais qu'il nous faut, de façon vivifique,
Seconder ceux, qui avec courage et honneur,
Luttent en héros pour nos authentiques valeurs.

Avec solidarité, faisons donc l'éloge,
Des patriotes ardents qui méritent la toge,
Ayant su revendiquer avec bon aloi
Devant les tribunaux les motifs de leur foi
Donnant droit à qui veut de plaider en français
Dans les provinces où cette langue est un fait.

Sans rebrousser chemin bien loin en arrière
L'histoire de l'ouest, met en toute lumière
Certains évènements de la vie de Louis Riel
Qui ne manquent pas de garder un goût de fiel
Pour qui veut regarder les faits sans préjudice
Et voir comment fut infligée la dit' justice.

Les orangistes l'ont traiter d'usurpateur
Pour avoir le cran de défendre ses valeurs.
Nous sommes fiers de nous ranger de son côté
Plaidant sans peur et sans reproche nos libertés.
Nous supportons ceux qui défendent nos étendards
Puisqu'ils demeurent nos solides remparts.

Ces soldats d'avant-garde demeurent des preux
Qui ont à coeur l'esprit, la flamme des aïeux
Faut ici signaler, ce gaillard de Forest
Qui comme son patron n'agit pas en douillet
Ce n'est qu'après gain de cause au Manitoba
Qu'il laisse les armes à d'autres vaillants soldats.

Qui donc fait les manchettes chez les fransaskois,
Pour avoir furtivement fait fi de la loi?
C'est bien un oblat, le bon Père André Mercure,
Qui a fait d'la vitesse, un peu outre mesure.

Vous pouvez comprendre qu'il resta stupéfait,
De recevoir un "ticket" écrit qu'en anglais.

AU SUJET DE LA CAUSE LEFEBVRE

Monsieur,

Votre éditorial du 27 janvier 1982, se résume à dire que le cas Lefebvre ne mérite pas l'appui des francophones parce qu'il est identique au cas Mercure qui affectera aussi bien la province de l'Alberta que la province de Saskatchewan. Donc, double emploi. En plus, vous ajoutez que le cas Mercure a d'autant plus l'avantage parce que le Père Mercure est très sincère et a une bonne tranche de crédibilité chez les media d'information. (Une invitation sans doute à conclure que Lefebvre n'est pas sincère ou est moins sincère que Mercure et n'attira donc pas une bonne tranche de crédibilité chez les media).

Etes-vous sans savoir que le Procureur Général de l'Alberta, M. Neil Crawford, a affirmé que la cause Mercure n'aura aucun effet en Alberta? (Edmonton Journal, le 18 novembre 1981). Même le Franco doit accepter qu'il y a quand même un certain doute au sujet du parallélisme complet des deux cas.

Pour ce qui est de sincérité et de crédibilité, faut-il être prêtre pour entreprendre une telle cause? Puis-je vous dire que M. Lefebvre assiste chaque dimanche à la messe, et en plus, donne la communion. Semble-t-il maintenant plus sincère? A date, les media anglais n'ont pas mis en question la sincérité de M. Lefebvre, Albertain de 61 ans, natif de Legal, navigateur aérien décoré de la Deuxième Grande Guerre, ingénieur (Université de l'Alberta), près de 8 enfants et guerrier de première ligne dans la cause des Canadiens-français. Il est déplorable que l'unique organe d'information des francophones de l'Alberta ait mis en question la sincérité de cet individu.

Pour ce qui est du support des francophones, M. Lefebvre est prêt à marcher seul dans sa cause, comme l'a fait M. Forest au Manitoba (qui au début n'a pas eu le support des siens et fut même critiqué par certaines organisations francophones). La Société Franco-Canadienne de Calgary et quelques individus privés de la ville de Calgary veulent quand même le supporter financièrement ainsi que moralement dans cette cause. L'issue des droits linguistiques est peu discutée en Alberta parce que nos francophones se font de plus en plus invisibles. Le cas Lefebvre concrétise ces issues. Il crée un forum de discussion. Il donne un profil à la francophonie albertaine. Certes, il y aura controverses Certes, Lefebvre ne sera pas populaire avec tous les media d'information. Peu importe. Il revendique ses droits. Cette demande nous affecte tous en tant que francophones. Nous ne devons avoir ni honte, ni peur de le supporter entièrement.

Chaque jour un pas en avant.

Pierre B Lebel
Président
La Société Franco-Canadienne de Calgary



Le club des Pee Wee de Falher au 23ème tournoi international de Hockey à Québec

Dix-sept (17) joueurs de hockey Pee Wee du district de Girouxville et Falher, agés de 11 à 13 ans, sont dans leur stage final de préparation, pour un voyage de douze (12) jours à Québec où ils participeront au 23ème tournoi international de Hockey Pee Wee.

Le club Pee Wee "C" des Frères Ruel (Pavage) de Falher, est la seule équipe de l'Alberta à avoir été acceptée à la 104ème réunion sportive, qui commence le 10 février et devrait se terminer le 21 février. (74 équipes ont été refusées)

20,000 ou moins de population. C'est sous cette dernière catégorie que l'équipe de Falher va participer.

Compliment des Frères Ruel (Pavage) de Falher, l'équipe Pee Wee portera l'emblème et les couleurs locales et à l'extérieur des Pirates senior de Falher, de la ligue de North Peace: Dix (10) joueurs de l'équipe Pee Wee "C" des Frères Ruel et sept (7) joueurs de l'équipe affiliée, les Pee Wee "D" des Castors de Falher, entreprendront ce voyage qualifié de "classique annuel, le

vente de garage, de dons et de la production et la vente du pamphlet intitulé "Hommage au Hockey Mineur de Falher et de son district", le club avait amassé quelque 7,000$ du montant estimé de 18,000$, requis pour les dépenses de l'équipe.

Les organisateurs de l'équipe sont Sylva Morin, administratrice, Vic Tardif, chef-entraîneur, Denis Chabot, assistant-entraîneur et Paul Mykietka, entraîneur.

De même, 13 adultes et 3 étudiants paieront leur

Première rangée de gauche à droite: Norman Benoit, Dave Morin, Daryl Doucette, Gérald Tardif, Peter Mykietka, Kevin Sliger. 2e rangée: Wade Nicolet, Hector Ouellette, Michel Nicolet, Donald Bonnamour, Wade Chabot. 3e rangée: Marc Tardif, Brian Henley, Denis Tremblay, Léo Arsenault, Guy Lorrain, Jamie Langlois. 4e rangée: Paul Mykietka, entraîneur; Denis Chabot, adjoint à l'entraîneur, Victor Tardif, entraîneur; Sylva Morin, gérant.

Les équipes concurrentes sont classées en 6 division: la coupe internationale, qui inclut cette année des équipes de la Suisse et de la Finlande; la coupe Amérique, qui inclut les équipes représentant les villes et les couleurs de la LNH; la coupe du Québec, où les équipes représentent les villes et les couleurs de la ligue de hockey Majeure Junior de Québec; la division "AA", attribuée aux villes de plus de 40,000 de population; la division "BB", représentant les villes de 20,001 à 40,000 de population; et la division "CC", pour les centres de

plus important de son genre dans le monde" (tiré du livret de tournoi) et qui est tenu de concert avec le Carnaval de Québec.

Vic Tardif, président et entraîneur de l'équipe, et Sylva Morin, administratrice, avaient commencé à faire les préparatifs pour le voyage, en avril passé; les billets d'avion étaient payés en juin et en septembre, ils avaient commencé la campagne de souscriptions. A la suite d'un marathon de bicycles, d'un kiosque de mets durant une compétition de skidoo sur l'herbe, d'une

passage afin d'accompagner les Pee Wees de Falher, pour le voyage tant attendu à Québec.

Le club quittera Falher de bonne heure, jeudi après-midi (le 11 février) afin de prendre leur envolée à Edmonton, le 12 février; ils retourneront à Edmonton le 22 février, et seront de retour à la maison le jour suivant.

La première partie de Falher sera jouée le samedi matin à 8 h 15 contre l'équipe Sillery Cap-Rouge.

A MORINVILLE-LEGAL

Soirée canadienne dans l'vent

LE FRANCO...C'était un soir de tempête d'hiver ou presque. Les chemins étaient poudrés de neige mené à tort et à travers par un de ces vents qu'on



M & Mme Gérard et Marie-Laure Rousseau des chansons pour plaire à tous

connaît de temps en temps, par un froid quasi insupportable. Néanmoins, les braves gens de l'ACFA régionale de Morinville - Légal ont bravé les éléments pour se rendre



M. Hector Boissonneault et sa fille, Soeur Antoinette nous ont fait entendre cette musique d'antan que tous connaissent bien

nombreux à la soirée canadienne, samedi soir le 6 février dernier, à la salle communautaire de Morinville.

Pendant le souper, on a fait place à la musique et aux chansons en plus des discours, sans oublier les quelques bonnes farces servies par les raconteurs de l'endroit. M. & Mme Gérard et Marie-Laure Rousseau, jeunes tous les deux de 77 ans, en ont surpris plusieurs en chantant deux chansons du bon vieux temps, au plus grand plaisir de la foule qui les a applaudit chaleureusement.

M. Eugène Trottier, Directeur du Membership à l'ACFA a parlé bien sûr du membre et de la valeur inestimable de celui-ci pour l'existance même du groupe. Il a d'ailleurs lancé l'appel aux convives de se rendre nombreux à l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Morinville - Légal, devant avoir lieu mercredi le 10 février, M. Trottier, avec la facilité de parole qu'on lui connaît, n'a pas manqué d'encourager les participants à soutenir l'effort dans cette lutte continuelle pour le développement de la langue et la culture française.

M. Hector Boissonneault, pionnier de la région, s'est fait accompagner par sa fille, Soeur Antoinette Boissonneault, au violon et son fils, Adolphe, au piano pour un tour de musique que les gens ont tellement apprécié qu'ils en ont demandé encore.

M. Edouard Houle, Président de l'ACFA régionale de Morinville - Légal a parlé des succès et des difficultés de cette régionale qui compte 215 membres titulaires et de l'importance de cette prochaine assemblée annuelle qui devra faire l'élection d'un nouvel exécutif et un nouveau Président, puisque M. Houle termine son mandat.

Le maître des cérémonies M. Adolphe Boissonneault, accompagné à la guitare par M. Eddy Bachand a clôturé le banquet avec une chanson à répondre qui a mis de l'entrain dans les coeurs de tous. La soirée s'est continuée avec la danse et la musique de l'orchestre de M. l'Abbé Raymond Guimond, Pius 4.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

QUESTION DE BUDGET... OU QUESTION DE SPORT

Il y a quelques semaines, Darryl Sitter était échangé des Maple Leafs de Toronto aux Flyers de Philadelphie. Plusieurs commentaires ont fusé de cette transaction, mais peu de gens ont parlé de l'impact monétaire incident à ce transfert.

La semaine dernière, les journaux relataient que Guy Lafleur voulait s'expatrier aux Etats-Unis pour éviter la lourde imposition québécoise, la plus élevée en Amérique du Nord. Lafleur s'est empressé de nier la rumeur, mais il a réussi à faire froncer beaucoup de sourcils.

Quelle est la véritable tendance? Si on regarde le peu de succès que la ligue Nationale et l'Association Mondiale a connu dans les villes méridionales, on s'aperçoit rapidement que l'exode des équipes se fait vers le nord. Plus d'équipes se retrouvent maintenant dans les régions froides et les équipes qui sont encore situées dans le sud connaissent beaucoup de difficultés financières.

D'autre part, le récent budget fédéral et l'instabilité incessante du dollar canadien, incitent les joueurs à vouloir déménager aux Etats. Evidemment, ceux-ci ne désirent pas jouer pour des équipes de faible calibre, ce qui signifie automatiquement des demandes de transfert vers Buffalo, Philadelphie, Boston ou Minnesota.

Que veut-on dire par "récent budget fédéral et instabilité du dollar canadien"? Premièrement, le budget empêche un individu d'étaler son salaire sur plusieurs années. Ainsi, un joueur de hockey "moyen", gagnant 100,000$ par année pendant 15 ans, pouvait étaler ce 1.5 million$ sur 45 ans et ainsi être imposé annuellement sur un montant moyen de 33,000$ Avec les nouvelles lois, il devra dorénavant payé quelque chose comme 60,000$ d'impôt par année...

Quand au dollar canadien, il est assez facile de comprendre que 100,000$ canadiens, ne valent qu'environ 83,000$ américains...En fait, les deux "influences" font que 100,000$ au Canada vaut environ 200,000$ aux Etats!! Peut-on alors blâmer les joueurs de vouloir s'expatrier?

On assiste donc un "serrement" de la situation; d'une part, les équipes émigrent vers le nord et d'autre part, les joueurs s'en vont vers le sud. De plus, si lesjoueursdésirent jouer pour un certain nombre d'équipe bien déterminé, comment peut-on atteindre une certaine parité dans le ligue?

Comment le gouvernement réagira-t-il aux revendications des joueurs de hockey [tout comme celles du petit Canadien moyen...]? Cela reste à prouver. Chose certaine, cela ne regarde pas trop bien; surtout quand on voit son intransigence sur d'autres points touchant une plus grande population, à plus petit revenu.

Comment doit-on prendre la chose? Avec un grain de sel s'il vous plaît. Considérez que 99,9% des joueurs de hockey réussissent à se placer dans un emploi assez rémunérateur une fois leur carrière terminée et il devient toujours aussi difficile d'étaler lesdits gains. Finalement, n'oublions surtout pas que les gains de Guy Lafleur, hockeyeur, ne sont pas payés à Guy Lafleur, hockeyeur. Selon son contrat et je vous assure que la majorité d'entre eux sont dans la même situation, le Club de Hockey Canadien Inc. verse tout salaire et bonis visant Guy Lafleur aux "Entreprises Guy Lafleur Inc.", à Dorval, et Guy Lafleur, président de cette compagnie, reçoit un petit salaire quelconque, à chaque année.

Quant aux millions de Wayne Gretzky, il ne faudrait pas se surprendre qu'il ne lui soit pas versé intégralement à chaque année...

Bonne Semaine!

NOUVELLES DU QUEBEC

QUEBEC N'A PAS LES RESSOURCES POUR RELANCER L'ECONOMIE

En dépit de sa bonne volonté et des efforts qu'il multiplie depuis quelques mois pour gratter les fonds de tiroir et pour inventer de nouveaux programmes de soutien de l'emploi, le gouvernement québécois doit maintenant se rendre à l'évidence: il n'a pas les sommes nécessaires pour assurer une véritable relance de l'économie. Aux prises comme tous les autres avec une conjoncture économique difficile et soucieux de faire de la relance économique "la priorité des priorités", le Premier ministre, M. René Lévesque, a fait savoir que toute la marge financière du gouvernement québécois d'ici le prochain budget "sera consacrée essentiellement au maintien ou à la création d'emplois": M. Lévesque était interrogé à l'Assemblée nationale par le leader parlementaire de l'opposition libérale, M. Gérard-D Lévesque, sur le taux élevé de chômage au Québec. M. Lévesque a également expliqué qu'un effort sera tenté pour rectifier certaines politiques gouvernementales "aberrantes" dans le cadre des débats sur les accords fiscaux qui doivent prendre fin en mars prochain. Le chef du gouvernement québécois a admis que l'économie traversait une période sans précédent. "Cela ne sert à rien de se fermer les yeux devant les faits", dit M. Lévesque qui a cité le cas de travailleurs d'une entreprise du comté de Portneuf qui ont décidé récemment d'accepter d'importantes coupures de salaires pour sauver leurs emplois.

M. CLAUDE RYAN PRESENTE SON "PROGRAMME DE REDRESSEMENT DU QUEBEC"

Pour faire face à la situation économique actuelle, il faut redéfinir le rôle de l'Etat qui ne peut plus, comme dans le passé, jouer le rôle de protecteur: C'est ce qu'a proposé le leader libéral Claude Ryan, dans un discours prononcé ces jours derniers devant la Chambre de Commerce de Montréal. "Rien ne nous est plus naturel quand nous voulons accomplir quelque chose que de faire appel à l'action du gouvernement du Québec dans lequel nous voyons spontanément notre meilleur et notre plus sûr protecteur" a dit le chef libéral qui suggère au gouvernement du Québec de mettre fin au boycottage des conférences fédérales-provinciales et au Premier ministre Lévesque de proposer immédiatement une rencontre préliminaire avec le premier ministre fédéral, M. Trudeau. Selon M. Ryan, Québec devrait lancer "dès ce printemps un programme destiné à stimuler efficacement la construction domiciliaire", d'autant plus, le chef libéral, que la province n'a touché au cours des cinq dernières années que la moitié des sommes fédérales auquel il avait droit. Au niveau des relations de travail, en plus de rendre publique sa politique ayant trait au droit de grève, le gouvernement serait avisé de rendre publique dans les plus brefs délais sa politique salariale à l'adresse de ses fonctionnaires.

LES EXPORTATIONS INTERNATIONALES DU QUEBEC AUGMENTENT DE 21,9%

Pendant ce temps, un document du Bureau de la statistique du Québec publié ces jours derniers révèle que les exportations internationales du Québec en 1980, ont augmenté plus que celles du Canada, comparativement à 1979. En 1980, les exportations du Québec ont augmenté de 21,9%, comparativement à celles de 1979, alors que celles du Canada ont augmenté de 15,7%, montre la huitième édition de la publication "Exportations internationales du Québec".Les exportations canadiennes créditées au Québec se sont élevées en 1980 à 14,89 milliards$ comparativement à 12,21 milliards$ en 1979. Les exportations du Canada se sont élevées à 75,96 milliards$ l'année précédente. L'augmentation des exportations québécoises en 1980 est cependant moins élevée qu'en 1979 alors que, comparativement à celles de 1978, elle avait atteint 29,3%. Les Etats-Unis demeurent le principal client du Québec avec des exportations de 8,91 milliards$, ce qui représente une augmentation de 14,4%. En 1979, l'augmentation par rapport aux exportations de 1978 avait été de 26,8%. Québec est aussi en avance sur le Canada pour la croissance de ses exportations aux Etats-Unis.

LE PORT DE MONTREAL A CONNU UNE ANNEE FORT ACTIVE

Le trafic total du port de Montréal pour l'année 1981 a atteint un deuxième sommet consécutif et s'établit en fin d'exercice à 24,6 millions de tonnes métriques comparativement au volume inégalé de 24,9 millions réalisé en 1980. En annonçant ces résultats, le directeur général du port, M. Nicholas Beshwaty, a indiqué que cette performance était d'autant plus satisfaisante qu'elle a été réalisée au cours d'une période de conjoncture économique particulièrement défavorable, tant au niveau québécois que mondial. Dans ses commentaires sur l'évolution de l'activité au cours des derniers douze mois, le directeur général du port a signalé que la catégorie des marchandises générales, la plus profitable dans l'économie portuaire, a atteint un niveau historique de 5,1 millions de tonnes, pour une augmentation de 7,4% sur l'année précédente.

RIEN DE CHANGE DANS LES RELATIONS FRANCE-QUEBEC

Il n'y a absolument rien de changé dans les relations entre la France et le Québec depuis l'arrivée du gouvernement socialiste au pouvoir il y a maintenant dix mois. C'est ce qu'a déclaré le délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud, lors d'une entrevue à la Presse Canadienne. M. Michaud a affirmé avoir reçu des assurances en ce sens du Premier ministre français, M. Pierre Mauroy et du ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson. "La normalisation des rapports entre le Canada et la France ne se fait aucunement du détriment du Québec" a déclaré M. Michaud ajoutant du même souffle qu'elle serait plutôt vue d'un bon oeil, surtout quand il s'agit pour la France de venir en aide aux francophones hors Québec.

SELON STATISTIQUE CANADA, LE QUEBEC COMPTE 6,337,518 HABITANTS

Le dernier récensement effectué en juin dernier révèle que le Québec compte 6,337,518 habitants. En publiant ces chiffres, Statistique-Canada précise que le Québec se situe au second rang au Canada, après l'Ontario. La population du Canada se répartit ainsi: Ontario: 8,551,773 personnes; Québec: 6,377,518; Colombie-Britannique: 2,716,301; Alberta: 2,207,856; Manitoba: 1,017,323; Saskatchewan: 957,025; Nouvelle-Ecosse: 837,789; Nouveau-Brunswick: 688,926; Terre-Neuve: 561,996; Ile-du-Prince-Edouard: 121,328; Territoires du Nord-Ouest: 44,684; et Yukon: 22,684.

A BONNYVILLE

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ACFA REGIONALE

Pas moins de 22 comités existent à la régionale de Bonnyville regroupant au-delà de cent bénévoles qui s'occupent de faire fonctionner cet organisme qu'on continue de porter comme exemple et comme modèle.

Conseillers scolaires francophones. A la suite de d'autres rencontres, l'ACFA régionale de Bonnyville a endossé, en principe, le concept de l'école bilingue.

CULTUREL



De gauche à droite: Suzanne Bilodeau, secrétaire; Michèle Wassil, Coordonnatrice; Marie-Claire Champagne, Présidente.

Marie-Claire Champagne qui continue pour une deuxième année son mandat à la Présidence, a donné son rapport sur l'année écoulée, fort bien remplie d'activités. L'ACFA de Bonnyville s'est dotée d'un plan d'action pour l'année 1982 et les cinq grands thèmes retenus en ordre de priorité sont: l'éducation, le socio-culturel, la politique, l'économique et la promotion-publicité.

Au niveau du Comité Culturel et des comités qui s'occupent des arts et de la culture, Bonnyville est certainement une région bien servie. Les spectacles, soirées et activités se succèdent avec énormément de succès. Même si cette année le Comité culturel accuse un déficit de 2,254$, il reste que les surplus accumulés comblent amplement les quelques pertes accusées et celles à venir.



Le Nouveau Conseil régional de l'ACFA de Bonnyville 2e rangée de gauche à droite: Nicole Gaulin, Bernard Chartrand, Claude Rondeau, Charles Vincent; 1e rangée. Jeanne Robinson, Marie-Claire Champagne, Président, Laurier Hamel et Ubald Ouellette, Vice-Président (Manque dans la photo les deux représentants de Colk Lake).

ELECTIONS

M. laurier Hamel a présidé les élections d'une main de maître qu'on lui connait depuis longtemps. Ubald Ouellette a été élu 1e Vice-président; Arthur Dumont, 2e Vice-président; les représentants de Cold Lake et Grand Centre sont Marie Paule Coulombe et Annie Aubin; de La Corey, Nicole Gaulin; de Fort Kent, Bernard Chartrand; et de Bonnyville, Jean Robinson, Claude Rondeau, Charles Vincent et Laurier Hamel.

EDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, c'est l'établissement d'une nouvelle école secondaire (10 à 12) à Bonnyville qui retient l'attention de tout le monde. Le comité d'éducation a tenu une réunion publique conjointement avec les

BILAN

La régionale de Bonnyville elle-même n'est pas à pleindre financièrement puisqu'elle a connu un surplus dans ses opérations pour la période se terminant le 31 décembre 1981 d'un peu plus de 5,500$. Ce montant s'ajoute à la réserve de la régionale qui compte un jour réaliser un projet d'envergure à Bonnyville.

PIONNIERS

Deux pionniers de la région ont été honoré. Le Dr. Jean-Paul Bugeaud a fait une présentation au pionnier Anatol Mercier qui est arrivé à Bonnyville en 1907. Puis M. Réal Girard a fait de même pour Mme Nandine Ouimette. Les deux pionniers à l'honneur ont reçu chacun une plaque commémorative de l'ACFA régionale de Bonnyville.

REMERCIEMENTS

C'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Claude Lajoie a remercié Mme Liette Bugeaud qui a quitté sont emploi avec la régionale après plusieurs années de service. Ces années pour la plupart ont été passé en compagnie justement de M. Lajoie qui fut coordonnateur à Bonnyville jusqu'à l'année dernière.

PRIX

L'ACFA régionale de Bonnyville remet à chaque année des prix de français aux étudiants méritants. (Voir photos des gagnants).

A Bonnyville l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale se termine toujours par un bon vin et fromage.



2e rangée de gauche à droite: Michelle Vincent, Douglas Niwa, Rolland Busque, Suzanne Lafond; 1e rangée Nadine Champagne, Dianne Gignac, Jacqueline Lapointe.

LES PLOUFFE

UN EVENEMENT

Le 14 février au Ciné-Club
Heure: 19 h
Endroit: Théâtre du Citadel
Durée: 4 h 30 [avec pose]

La sortie dans les salles du film Les Plouffe constitue, au Québec un événement. Et cela, à plusieurs titres qu'il sera intéressant d'examiner.

Les Plouffe est une production canadienne de Justine et Denis Héroux. Le budget du film a été fixé à 4,800,000$, (voir les détails page 16). A ce jour, c'est le plus haut budget atteint pour un film québécois.

Le film est tiré d'un roman de chez nous. Cela n'a rien d'extraordinaire quand on se souvient que le film de Claude Jutras, Kamouraska, qui a couté plus d'un million de dollars, provient d'un roman célèbre d'Anne Hébert. Malheureusement "Kamouraska" n'a pas eu la popularité des "Plouffe". Il faut reconnaître que la série d'émissions télévisées (1952-59) a contribué largement à populariser les personnages du roman et que, pendant des années, les soirs d'hiver, les Québécois, agglutinés à leur poste de télévision, ne voulaient rien perdre des joies et des peines de la famille Plouffe. Ainsi les personnages sont devenus des "types" que l'on évoque à l'occasion.

La réalisation des Plouffe est un réel défi. Quand on sait que l'histoire se situe dans les années 1938-45, qu'elle se déroule dans la vieille ville de Québec, qu'il a fallu "refaire" des rues entières en tenant compte des enseignes, de la circulation hippomobile et automobile, on soupçonne le travail immense qu'a sollicité cette mise en scène. Car rien n'a été épargné. Qu'il s'agisse de la visite du roi et de la reine d'Angleterre, de la procession du Sacré-Coeur au temps du fameux Père Lelièvre, d'une soirée à la salle de bal du Château Frontenac, tout accuse une précision historique indéniable. Il faut noter également l'heureuse distribution des membres de la famille Plouffe et des gens qui gravitent autour d'elle. Chaque acteur est entré intensément dans son rôle de sorte que ce n'est pas Emile Genest qui vitupère contre les Anglais mais Théophile, ce n'est pas Gabriel Arcand qui chante des airs d'opéra



mais Ovide, ce n'est pas Serge Dupire qui lance au baseball mais Guillaume, ce n'est pas Pierre Curzi qui "sauve" Mlle Duplessis mais Napoléon, ce n'est pas Denise Filiatrault qui rouspète mais Cécile, et surtout ce n'est pas Juliette Huot qui s'affaire dans "sa" cuisine mais Joséphine Plouffe. Autour d'eux ce n'est pas Anne Létourneau qui charme le fils Plouffe mais Rita Toulouse, ce n'est pas Gérard Poirier qui surveille ses paroissiens mais le curé Folbèche, ce n'est pas Paul Berval qui fréquente assidûment Cécile mais Onésime, ce n'est pas Rémi Laurent qui intrigue maladroitement mais Denis Boucher. Bref, tous ces gens forment une "communauté" qui ne manque pas de couleur.

Quand je pense tout seul...



Par Jacques Johnson o.m.i.

ET NOS ECOLES CATHOLIQUES???

Dans un récent article je faisais état des progrès qui ont lieu dans le projet naissant d'une école de bible catholique pour l'Ouest. Ce projet, que la plupart des gens qui en entendent parler appuient avec enthousiasme, n'est pas sans soulever chez certaines personnes de graves questions. Ces questions cependant ne veulent pas mettre en cause le projet lui-même. Elles soulèvent des points importants en ce qui concernent les Ecoles Séparées.

"Pourquoi devoir mettre sur pied une école de bible, me demanda-t-on, quand dans la Province d'Alberta nous avons peut-être une cinquantaine d'écoles secondaires catholiques? Est-ce admettre qu'effectivement les écoles catholiques ont failli dans leur tâche principale qui est d'inculquer chez les étudiants une connaissance solide de la foi chrétienne et catholique"?

Comme citoyens et croyants, nous nous devons de réfléchir sur ces questions. De peine et de misère, me dit-on, les pionniers des écoles séparées ont lutté pour obtenir qu'à l'école il y ait une atmosphère catholique où les jeunes pourraient apprendre les fondements de la foi, où l'apprentissage à l'engagement chrétien s'y ferait normalement, et où le recrutement des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse évoluerait naturellement.

Certains vous diront que les jeunes graduent de nos écoles catholiques sans connaissance même élémentaire de la foi chrétienne, sans principes moraux, sans connaissance de la Parole de Dieu, et sans connaissance de leur histoire comme chrétien, donc sans racines. D'autres, comme ce principal, concluent qu'avec une douzième année scolaire les jeunes ne savent pas lire ni écrire. C'est donc tout le système éducatif qui s'écroule, semblerait-il, pas seulement l'éducation chrétienne, mais l'éducation chrétienne sûrement.

Ce n'est pas la majorité des étudiants qui fréquente les écoles catholiques qui est intéressée à "la religion". Ce n'est pas non plus la majorité des professeurs qui est intéressée à l'enseigner. Je dirais même que ce n'est pas la majorité des parents qui se soucient beaucoup de l'éducation chrétienne de leurs enfants, de sorte que le problème en cause en est un qui relève du foyer autant que de l'école.

Il faut dire aussi que plusieurs générations de professeurs ont été entraînés à l'université à faire l'enseignement de tout sauf l'enseignement de la religion. Lorsque je m'occupais d'éducation chrétienne pour le diocèse de Grouard-McLennan j'ai constaté que les Commissaires d'Ecoles catholiques faisaient grand cas des quelques unités de professeurs qui faisaient une année sabbatique au Collège Newman, mais ne se souciaient nullement des centaines de jeunes professeurs qui se préparaient à faire l'enseignement dans les écoles séparées. Je n'ai jamais pu comprendre cette myopie.

Il y a une autre considération non moins importante: c'est la qualité de foi et de vie chrétienne des professeurs. Nemo dat quod non habet, disait-on en latin.On ne donne pas ce que l'on n'a pas. A moins d'avoir une foi vibrante, un élan religieux fondé sur une relation personnelle et vivante avec Jésus Christ, comment faire pour soulever l'enthousiasme, ou même l'intérêt des étudiants.C'est que le professeur doit être catéchiste, et cela veut dire aussi témoin. Le témoin est celui qui a vu, qui a vécu une expérience profonde, et qui peut en parler avec conviction. Peut-être s'attendait-on à trop des professeurs dès le début?

Le malaise est pressenti par beaucoup de monde. Dernièrement nous lisions sur les journaux qu'une somme de plusieurs centaines de milliers de dollars financent présentement une étude qui se veut de refaire le programme religieux des écoles secondaires en Alberta. Il faut applaudir une telle initiative, mais il faut se demander si c'est assez. Qu'en est-il des efforts pour assurer une formation chrétienne VIVANTE (non seulement intellectuelle) des professeurs, par exemple?

En attendant surgit ce projet d'une école de bible pour la jeunesse de l'Ouest. Ce projet ne veut pas condamner les efforts des prédécesseurs. Il veut présenter à la jeunesse, ceux qui ont vraiment faim de Dieu, l'occasion de grandir sereinement dans leur recherche et croissance spirituelle. Qu'en pensez-vous les jeunes, comme les moins jeunes?

HORAIRE TV - LE FRANCO

TELERAMA

semaine du 13 février au 19 février 1982

Samedi
13 février

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LES CONTES DE LA FORET VERTE
09h30	CANDY
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU 47 A
11h30	BOF ET CIE
12h00	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00	D'HIER A DEMAIN
14h00	CINE-FAMILLE
15h30	DEFI
16h00	BAGATELLE
17h00	LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00	TELEJOURNAL
18h05	SCIENCE-REALITE
19h00	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00	LA SOIREE DU HOCKEY: Winnipeg à Montréal
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA: "Millie"

Dimanche
14 février

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	KLIMBO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	LES KAZAKS MINORITE NATIONALE
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCE
15h30	LES COULEURS DE L'ORCHESTRE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	TELEMONDE
18h30	GENIES EN HERBE
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES: Faut voir ça - St-Valentin
20h30	LES BEAUX DIMANCHES: Les intrépides - défie artique
21h30	LES BEAUX DIMANCHES: Soirée Viennoise
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINE-CLUB: "Les camarades"

OÙ TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald	Westin Hotel	Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
Faculté St-Jean	Centre de Main d'Oeuvre, 109e rue	Walden's
Francalta Sud	Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue	Hub Cigar, 82e rue
Francalta Nord	Librairie principale	Convention Inn, sud
Mike's	Le [illegible]refour	Sweets'n things, Edifice CN
Kits Camera, Kingsway Mall	[illegible]n Mall, Sheffield	Air Canada, Jasper
Edmonton Inn, Gift Shops	CN - Wildrose Shop	Librairie Southgate

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi le 13 février
23 h Cinéma:

"MILLIE", comédie musicale réalisée par Georges Roy Hill, avec Julie Andrews, James Fox, John Gavin... Les aventures sentimentales de Millie, une jeune provinciale naïve et espiègle venue vivre à New-York. (USA'67).

Dimanche le 14 février
23 h Ciné-Club:

"LES CAMARADES", drame social réalisé par Mario Monicelli avec Marcello Mastroianni, Bernard Blier, Annie Girardot et François Perier. Turin 1905. Les ouvriers d'une fabrique de textiles s'insurgent contre les accidents trop nombreux provoqués par la fatique. Les heures de travail sont trop longues, la tension trop forte. Après une tentative de protestation avortée, ils suivent les conseils d'un anarchiste venu de Gênes et optent pour la grève. La répression est sévère. (IT.'63).

Lundi le 15 février
20 h 30 Télé-sélection:

"BUCK ET SON COMPLICE", drame western réalisé par Sidney Poitier avec Sidney Poitier, Harry Ballafonte, Cameron Mitchell... Après la guerre de Sécession, des anciens esclaves noirs de la Louisiane veulent s'établir au Colorado. Des mercenaires blancs ont pour mission de les forcer à retourner sur leurs anciennes plantations. Ils s'en prennent surtout à un de leurs guides, Buck, voulant ainsi les intimider. (USA'71).

Mardi le 16 février
14 h 30 Cinéma:

"LE FILS DE D'ARTAGNAN", film réalisé par Ricardo Freda avec Gianna Maria Canale, Franca Marzi. Un novice, Raoul D'Artagnan, est témoin de l'assassinat de son supérieur qui voulait protéger un courrier du cardinal Richelieu. D'Artagnan reprend ses habits civils pour venger son supérieur. (IT.'49).

23 h 40 Cinéma:

"LA ROSE TATOUEE", comédie dramatique réalisée par Daniel Mann avec Anna Magnani, Burt Lancaster, M. Pavan, Sarafina profondément blessée par la mort de son mari, vit près du Golfe du Mexique avec sa fille. Elle néglige sa personne, ainsi que ses devoirs maternels et sociaux les plus élémentaires. Un jour, elle ne peut résister par l'attirance d'un homme qui lui rapelle le défunt. Elle refait sa vie. (USA'55).

15 février

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LES PIERRAFEU
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	AU PLAISIR DE DIEU
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	LA POUPEE SANGLANTE
18h00	CE SOIR
18h30	ANGELE
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION: "Buck et son complice"
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	JE T'AIME TU DANSES

16 février

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	ENTRE NOUS
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Le fils de d'Artagnan"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LES PIERRAFEU
17h30	TELEJEANS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	LAUTREC 82
19h30	DU TAC AU TAC
20h00	LES GIROUETTES
20h30	QUINCY
21h30	LE POINT
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "La rose tatouée"

17

09h30	EN MO
09h45	L'EGL
10h00	ANIMA
10h15	TAPE T
10h30	PASSE
11h00	MAGAZ
11h30	UN AN
11h55	LA ROU
12h25	TELEJ
12h30	ALLO B
13h30	FEMMI
14h30	LE TEM
16h00	BOBINO
16h30	SALUT
17h00	LA CHA HELICO
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIR
19h00	GRIZZL
20h00	LE TEM
20h30	SHOGU
21h30	NOIR SU
22h30	NOUVEL INTERN
22h55	LE REG
23h10	DES LE
24h10	CINEMA

17 février	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55	LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	SALUT SANTE
17h00	LA CHASSE AU TRESOR EN HELICOPTERE
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	GRIZZLY ADAMS
20h00	LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30	SHOGUN
21h30	NOIR SUR BLANC
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	DES LENDEMAINS POUR L'HOMME
24h10	CINEMA. "Histoire d'un péché"

18 février	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	BONJOUR COMMENT MANGEZ-VOUS
11h55	LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA. "Le monde était plein de couleurs"
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	FREDERIC
17h30	DANIEL BERTOLINO
18h00	CE SOIR
18h30	PHARE-OUEST
19h00	JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30	BOOGIE WOOGIE '48
20h00	LES GRANDS FILMS. "Un violon sur le toit"
22h00	L'HABITATION
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET [redacted]
22h55	LE REGIONAL
23h10	QUINCY
24h10	EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE

Mercredi le 17 février
24 h 10 Cinéma

"HISTOIRE D'UN PECHE", drame réalisé par Walerian Borowczyk. Vers les années 1900, en Varsovie, une jeune fille tombe amoureuse d'un jeune écrivain temporairement pensionnaire chez elle. La prude jeune fille est prête à tout pour suivre celui qu'elle aime. Mais le jeune écrivain la déshonorera et elle connaîtra une série attristante de malheurs qui cependant ne diminueront en rien son amour passionné. (POL.'76).

Jeudi le 18 février
14 h 30 Cinéma

"LE MONDE ETAIT PLEIN DE COULEURS", comédie dramatique réalisée par Alain Perisson avec Féodor Atkine, Marianne Eggericks, Daniel Lourmel, Anouchka Babkine. Pour organiser un spectacle à Montmartre, Antoine a besoin de fonds. Il s'adresse donc aux banquiers et au ministère des Affaires culturelles. Ses recherches demeureront sans résultats jusqu'au moment où ... (FR.'72)

20 h Les grands films:

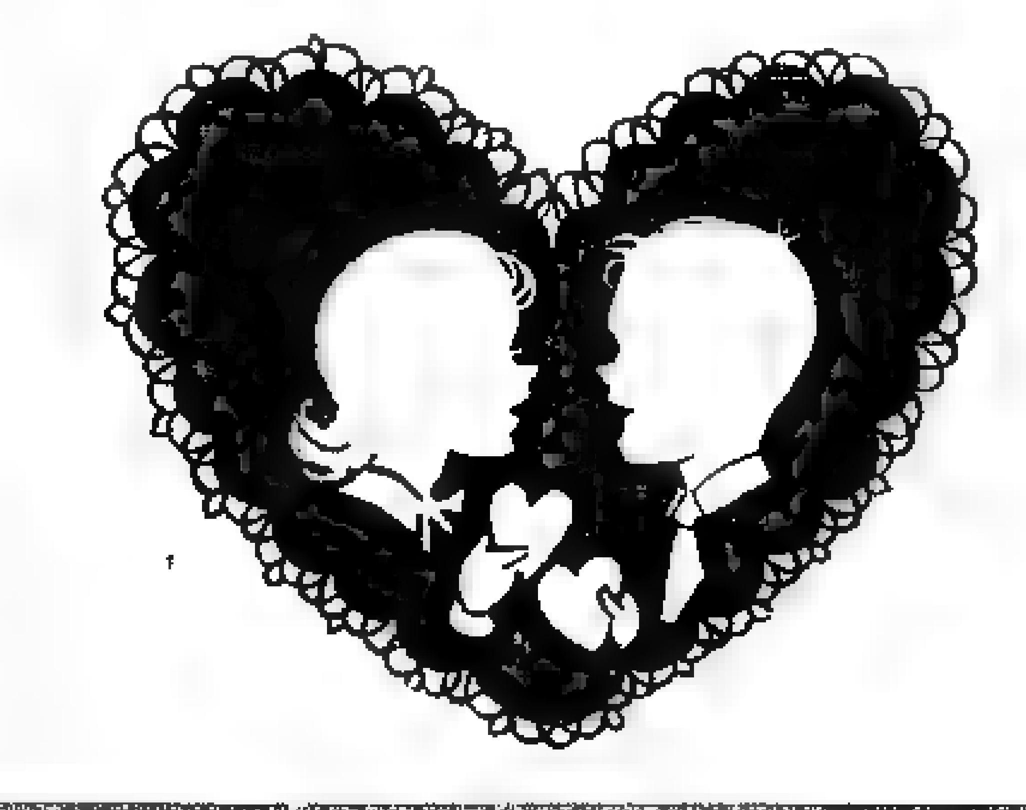
"UN VIOLON SUR LE TOIT", 2e partie, comédie musicale réalisée par Norman Jewison avec Chaim Topol, Norma Crane. Un fermier juif père de cinq filles, Tevye, vit dans un village d'Ukraine. Les amours des trois aînées lui causent quelques soucis. La plus âgée, promise à un riche boucher, préfère épouser un pauvre tailleur. La deuxième s'éprend d'un révolutionnaire et le suit dans son exil en Sibérie. La troisième épouse en cachette un jeune fermier qui n'est pas de sa religion lorsque son père lui refuse son consentement. Pour couronner le tout, un pogrom vient chasser injustement Tevye et ses frères de race de leur village. (USA'71)

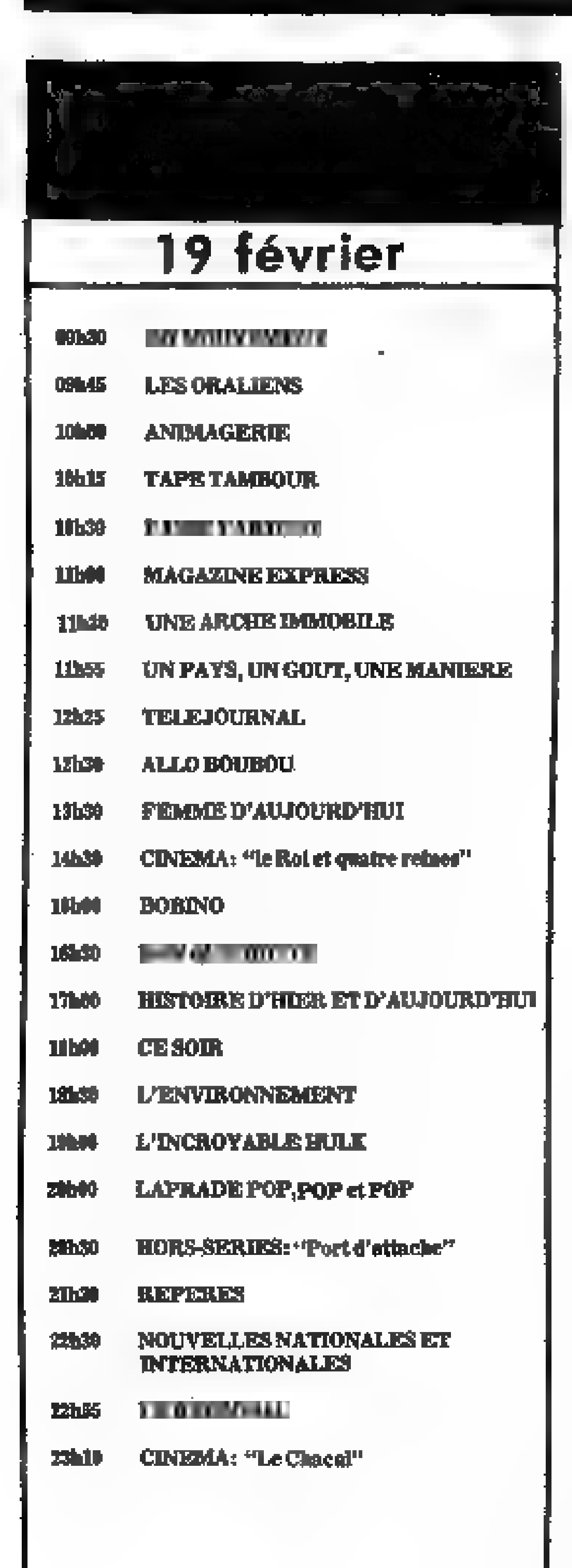
Vendredi le 19 février
14 h 30 Cinéma

"PORT D'ATTACHE", dramatique paysanne réalisé par Jean Choux avec René Dary, Michèle Alfa et Delmont. Un marin démobilisé revient dans son village natal. Il y trouve un vieillard dont le domaine abandonné tombe en ruine. Aidé de quelques camarades de bonne volonté, il relèvera l'exploitation. (FR.'46)

23 h 10 Cinéma

"LE CHACAL", drame policier réalisé par Fred Zinnemann avec Edward Fox, Michel Lonsdale, Alan Badel et Delphine Seyrig. Après un attentat manqué contre le Général De Gaule le 22 août 1962, les dirigeants de l'O.A.S. décident de faire appel à un tueur à gage professionnel surnommée Chacal. On le soupçonne d'avoir battu Trujillo et il demande un salaire de 500,000$ et de plus il entend travailler seul.





19 février

09h30	[redacted]
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	[redacted]
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h25	UNE ARCHE IMMOBILE
11h55	UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "le Roi et quatre reines"
16h00	BOBINO
16h30	[redacted]
17h00	HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	L'ENVIRONNEMENT
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP, POP et POP
20h30	HORS-SERIES: "Port d'attache"
21h30	REPERES
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	[redacted]
23h10	CINEMA: "Le Chacal"

FAITES LE TOUR DE FRANCE

* TU REVES DE VISITER LA FRANCE?

* TU AIMES LE CAMPING ET LA BICYCLETTE?

* TU VEUX VIVRE UNE EXPERIENCE DE GROUPE TOUT A FAIT UNIQUE?

FJA A UN DEFI POUR TOI

Ce qu'on te propose? Un tour guidé de la France - en vélo - avec 10 autres jeunes. Le voyage durera de 4 à 6 semaines, dépendant du goût des participants. Pour minimiser les coûts du séjour, nous ferons du camping et préparerons notre propre nourriture

*** Chaque participant doit fournir sa bicyclette, son sac de couchage, ses ustensiles de cuisine et ses effets personnels.

Ce que ça coûte? Le billet d'avion (Près de 1000$) et 15$ par jour pour le logement et la nourriture

Le chef de groupe? AGATHE GAULIN
Ses qualifications? - 5 ans de travail avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta;
- Traversé du Canada à bibyclette en 77;
- Tournée d'Europe à bicyclette en 80.

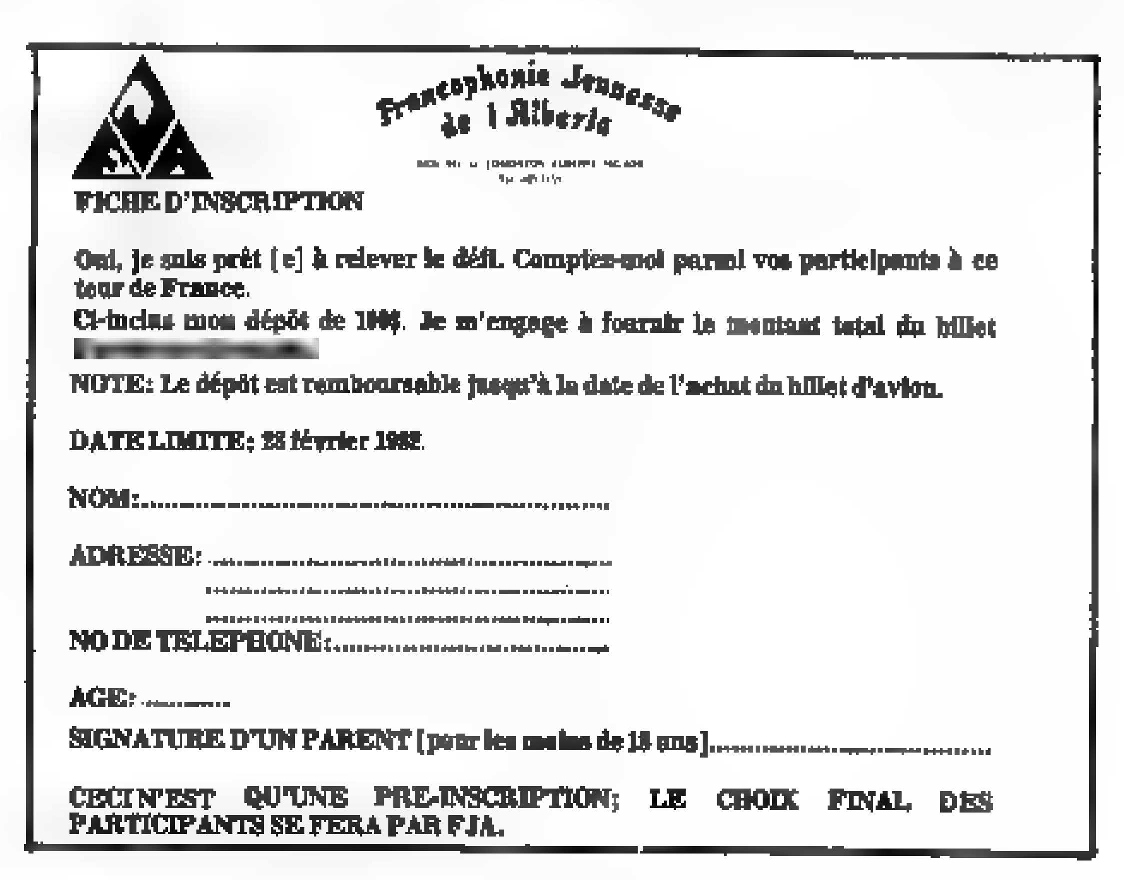
ITINERAIRE PROPOSE:

PARIS - VERSAILLES - CAEN - NORMANDIE - VALLEE DE LA LOIRE - POITIERS - BORDEAUX - NIMES - AVIGNON - COTES DU RHONE - LYON - DIJON - STRASBOURG - RETOUR A PARIS.

NOTE IMPORTANTE:

L'itinéraire définitif, la date du départ, la longueur du séjour, ainsi que plusieurs autres détails du voyage seront décidés lors d'une réunion à la fin février. Il est très important que chaque participant soit présent à celle-ci.





FICHE D'INSCRIPTION

Oui, je suis prêt [e] à relever le défi. Comptez-moi parmi vos participants à ce tour de France.
Ci-inclus mon dépôt de 100$. Je m'engage à fournir le montant total du billet [redacted]

NOTE: Le dépôt est remboursable jusqu'à la date de l'achat du billet d'avion.

DATE LIMITE: 28 février 1982.

NOM:..

ADRESSE:..
....
....

NO DE TELEPHONE:..

AGE:..........

SIGNATURE D'UN PARENT [pour les moins de 18 ans]..

CECI N'EST QU'UNE PRE-INSCRIPTION; LE CHOIX FINAL DES PARTICIPANTS SE FERA PAR FJA.

STRUCTURES suite de la page 1

de deux élus par le Conseil général choisis parmi les membres de l'ACFA à l'exclusion des membres du Bureau des Présidents, dont un sera nommé Vice-Président (Président du Conseil général). — Que le Bureau des Présidents soit composé du Président de l'ACFA, des Présidents régionaux et du Président de F J A ou leur délégué officiel (toujours le même). — Que le Conseil général soit composé de l'Exécutif, du Bureau des Présidents, d'un délegué par 250 membres titulaires, des Presidents d'organismes et du Président sortant"

Contrairement à ce que recommande le rapport Bérubé le Conseil exécutif devient encore plus restreint passant de huit à cinq personnes. Par contre, un nouveau corps est créé, celui du Bureau des Présidents qui regroupe tous les Présidents des régions, ou leur délegué officiel, avec le Président provincial et le President de F J A. Le mandat de ce nouveau corps est plutôt consultatif que décisionnel.

a) établir l'ordre du jour des conseils généraux.

b) recevoir des recommandations des régionales, du Comité exécutif et des organismes membres pour la préparation de l'ordre du jour des assemblées du Conseil général,

c) avoir le droit de recommandation au Comité exécutif;

d) élire deux de ses membres au Comité exécutif (Vices-présidents).

Le Conseil général garde encore tous ses pouvoirs décisionnels sur les budgets, la programmation et les politiques à l'ACFA à même que la nouvelle formule réduit d'environ 60 à 40 le nombre de délegues

Ces changements sont en vigueur, moyennant l'approbation de l'Assemblée annuelle du 6 mars prochain, pour un an seulement. Une évaluation en fin d'année déterminera la direction que prendra d'une façon l'ACFA.

Les autres recommandations du rapport Bérubé ont été acceptées et mises en vigueur, sauf une qui s'est vue rejetée et quelques autres qu'il faudra mettre en vigueur dans le temps.

En plus, les délégués au Conseil général de dimanche dernier ont accepté, après une longue discussion, une motion accordant une aide d'urgence aux Carrefours de Calgary (7,500$) et de Rivière-la-Paix (5,000$). Entre temps, une résolution de faire faire une étude sur la situation des Carrefours à travers la province, visant à produire une politique globale pour ce service de l'ACFA, a été fortement appuyée.

FORMATION suite de la page 1

Mad. Séguin déplore que les francophones hors Québec n'ont malheureusement pas pu profiter également de ces programmes de main-d'oeuvre fédéraux. Et ce, malgré la Loi sur les langues officielles et malgré les efforts du gouvernement federal pour implanter le bilinguisme au pays

La présidente de la F F H.Q. demande au ministre quelles sont les mesures qu'il a prises ou entend prendre lors de ses négociations avec les provinces à majorité anglophone "pour assurer aux francophones hors Québec une formation adéquate et une part équitable de ce marché de plus en plus specialisé de l'emploi





Changements projetés à la loi sur le crédit agricole

OTTAWA, le 27 janvier 1982 — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a déposé aujourd'hui à la Chambre des communes le projet de loi qui autorisera la Société du crédit agricole Canada (S.C.A.) à se procurer des fonds supplémentaires auprès de sources autres que le gouvernement fédéral.

"Il faut assurer à l'agriculture canadienne un approvisionnement constant et suffisant en crédit à long terme qui lui permette d'atteindre les objectifs fixés dans notre stratégie agro-alimentaire, a expliqué M. Eugène Whelan.

L'aide offerte par la Société est essentielle aux jeunes agriculteurs, aux débutants en agriculture et aux producteurs déjà établis qui ne peuvent répondre aux exigences de remboursement et de garantie du secteur privé.

Les changements projetés à la Loi sur le crédit agricole conféreront à la Société le pouvoir d'emprunter des fonds sur les marchés financiers privés, de dire M. Whelan. Cela lui permettra de mieux répondre aux besoins des agriculteurs canadiens, même en une période de restrictions des dépenses publiques. La Société disposera également d'un mécanisme qui lui permettra de réagir plus rapidement aux changements majeurs dans la demande de crédit agricole.

La nouvelle limite de capital de la Société sera de 225 millions$ au lieu de 150 millions$, ce qui portera sa capacité d'emprunt à 5,625 milliards$. La dernière augmentation du capital remontait à 1976, alors qu'il avait augmenté de 50 millions$.

Le crédit à long terme accordé aux agriculteurs par tous les prêteurs est passé d'environ 655 millions$ en 1975 à environ 2 milliards$ en 1980, ce qui représente une progression annuelle moyenne de plus de 20%. On estime que les besoins totaux atteindront 2,200 milliards$ en 1981-1982 et augmenteront d'environ 14% par an.

"Nous proposons également un certain nombre d'autres changements qui amélioreront les services offerts sous le régime de la Loi sur le crédit agricole. Par exemple, nous voulons relever les limites statutaires qui s'appliquent aux prêts accessibles aux exploitations agricoles. Nous voulons également les retirer de la Loi et les insérer dans le règlement. On pourra ainsi faire les changements ultérieurs plus facilement, au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Nous voulons également supprimer la limite d'âge de 35 ans qui s'applique aux prêts accordés aux agriculteurs qui s'établissent progressivement en agriculture sur une période de cinq ans, a dit M. Whelan.

Ces propositions sont à l'étude depuis plusieurs années et sont largement appuyés par les agriculteurs, les organismes agricoles et les représentants élus. J'espère sincèrement que nous pourrons entreprendre une étude positive des modifications proposées aussitôt que possible", a conclu M. Whelan.

Nouveaux efforts de promotion du poulet congelé

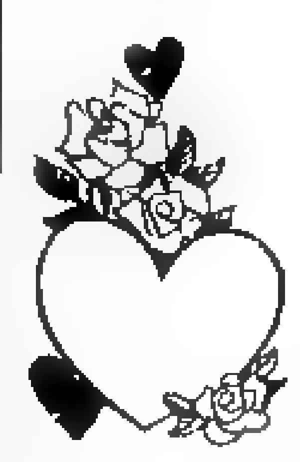
Le secteur de la volaille avec la collaboration d'Agriculture Canada entreprend un nouveau programme de promotion afin d'accroître la vente du poulet congelé.

Selon nos statistiques de fin d'année, la consommation de poulet s'est accrue sensiblement l'année dernière, précise M. Don Murray, spécialiste de la volaille à la Direction générale de la commercialisation et de l'économie d'Agriculture Canada. En fait, la consommation intérieure a augmenté de près de 100 millions de livres par rapport à 1978.

Toutefois, on a également enregistré une hausse des stocks qui atteignent maintenant presque 44 millions de livres tandis qu'ils étaient de 29 millions de livres à la fin de 1978. "Ces niveaux élevés de poulets congelés nous inquiètent considérablement puisqu'ils représentent pour tout le secteur un lourd fardeau à supporter" souligne M. Murray.

Toutefois, les efforts visant à stimuler les ventes de poulets congelés ont été contrecarrés par l'opinion du consommateur selon laquelle à vois le congelée est de qualité inférieure à celle des poulets frais. "Cette opinion est tout à fait erronée. La congélation du poulet s'effectue rapidement afin d'assurer sa fraîcheur" précise M. Murray.

La frustration du secteur est d'autant plus grande que de nombreuses personnes achètent du poulet frais pour le congeler à la maison. "Le consommateur se complique l'existence inutilement. Il doit d'abord remballer le poulet avant de le congeler, le découper parfois en morceaux sans compter l'énergie dépensée pour la congélation." Devant ce problème de commercialisation, Agriculture Canada s'est engagé à aider le secteur.





Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Dossier: CL15210

bfc Cold Lake (Alberta).
Fourniture et érection d'acier de charpente 85 tonnes métrique pour la structure simulateur CF-18 Hornet (package no. 3)

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: jeudi 18 février 1982

Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants

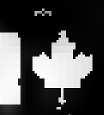
Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613 998-9549, ou télex 053-4231 Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission

W J Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä



Travaux publics Canada | Public Works Canada

INVITATION DE PROPOSITIONS

Des propositions cachetées pour la location de bureaux ci-après mentionnées, adressées au Gérant Régional, Finance et Administration, Région Ouest, Travaux Publics Canada, chambre 200, deuxième étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites spécifiées. Les documents de proposition sont disponibles par l'entremise de Travaux Publics Canada, chambre 200, deuxième étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

LOCATION

Projet No. 3-82
Location d'espace à bureau
Edmonton, Alberta

Espace à bureau comprenant approximativement 510 mètres carrés de surface utilisable et un (1) espace à stationnement. La location doit permettre l'accès aux handicappés. Seuls les édifices à l'intérieur des frontières telles que spécifiées dans l'invitation de propositions seront considérés. L'espace doit être disponible pour louer pas plus tard que le 1 juillet 1982.

Date limite: 15 h (H.N.R.) Vendredi le 26 février 1982

Pour plus d'information communiquez avec

[illegible]
A- Chef, Services d'accomodation
téléphone: (403) 420-3248

INSTRUCTIONS

Les propositions doivent être soumises sur les formules fournies par le Département et complétées en respectant les conditions telles que présentées dans les documents d'invitation.

Le Ministère s'engage à accepter ni la moins élevée ni aucune des propositions.

Canadä

Pour le plus fort de la saison aux États-Unis,

le Prêt-à-partir

le plus hors-saison!





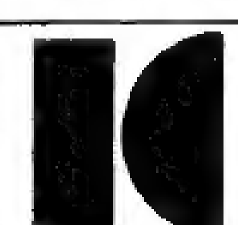
Cartes d'affaires et professionnelles

Allstate
RICHARD ASSELIN
Agent senior
Calgary Trail Centre
5542 - 104e rue, Edmonton, Alberta
Téléphone (403) 435-3842
ASSURANCE AUTO - FEU - VIE

Rés: 244-6181 — Bur: (403) 240-4321 / 245-2345
CADIEUX & CO.
Comptables publics accredités
Accredited Public Accountants
J. MAURICE CADIEUX — L.L.B., M.B.A., C.P.A., A.P.A.
505-1135-17e Ave S.O.
Calgary, Alberta T2T 0B6

Benoîton & Associés Ltée
Comptabilité-Impôt
R.D. Benoiton, B.Comm.
*309, 9119-82 Avenue
Edmonton, Alta T6C 0Z3 Tél.: 469-9694
Grande Prairie 201, 10029A-100 ave. Tél: 532-3587
Dawson Creek, C.B. 1130-102 ave. Tél: 782-2840

ROBERT W. AGARD
AVOCAT & NOTAIRE
AGARD & COMPANY Tél: 423-3518
1313 EDIFICE IMPERIAL OIL
10025 Avenue Jasper, T5J 2X9


La Société LEBLOND
ARCHITECTES
Calgary, Alberta T2G 0K0
(403)273-2097


INLAND PRINTING LTD.
9364 - 49e Rue, Edmonton, Alberta
MARCEL DOUCET
Gérant
Bur: 468-5302 — Telex: 037-2044
Dom: 459-8604

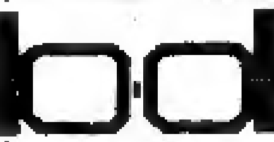
Durocher, Ares, Manning & Lynass Avocats
5ième étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850

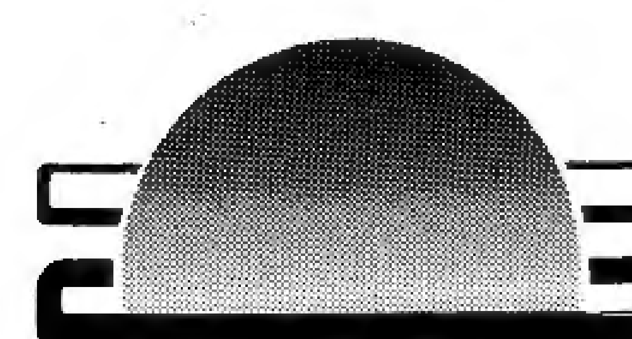
Léo Ayotte Agencies Ltd.
Rep: LÉO AYOTTE
Assurances générales, automobiles, maisons etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE 10008-109e Rue
Edmonton Bur.: 422-2912 Rés.: 455-1833

PAUL J. LORIEAU
Tel: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e Rue. Tél: 439-3797

ESPACE A LOUER


Belland & Dunkin Optical Ltd.
10754 avenue Jasper, Edmonton, Alberta
Tél: 426-5354



Possibilités pour les autochtones d'accéder à des niveaux supérieurs

Programme des affaires indiennes et inuit

Traitement: $39 700 – $48 500
Nº de réf.: 81-SM-OC-IAN-AB-4057

Affaires indiennes et du Nord Canada
Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Regina (Sask.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.), Québec (Qué.), Ottawa (Ont.)

Des postes de directeur associé au Programme des affaires indiennes et inuites ont été créés pour permettre à des Indiens, Inuits, Indiens non inscrits et Métis d'obtenir, à un niveau supérieur, une expérience de la gestion d'un programme fédéral visant à leur permettre de poursuivre une carrière à la Fonction publique au niveau de cadre supérieur et de cadre d'exécutif.

Les candidats reçus assumeront la gestion de programmes et de projets conçus pour venir en aide aux autochtones pour des affaires comme l'éducation, l'emploi et le développement socio-économique. Les titulaires pourront acquérir une expérience concernant l'élaboration des systèmes et méthodes nécessaires à la réalisation des programmes, la formulation de recommandations sur les besoins des régions en matière de ressources et la gestion des fonds des Indiens et de l'administration fédérale.

Conditions de candidature
Les candidats doivent avoir une expérience appréciable, à un niveau supérieur, de la gestion et de l'administration, y compris de la planification opérationnelle, de la gestion financière et de la supervision ainsi qu'une expérience du travail avec des autochtones, soit des personnes, soit des groupes, soit des collectivités, notamment les bandes, les gouvernements ou les associations d'Indiens.
Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et être autochtones, c'est-à-dire Indiens, Indiens non inscrits, Métis ou Inuits.

Exigences linguistiques
Pour certains postes la connaissance de l'anglais est essentielle, pour d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature pour des postes bilingues mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. Le gouvernement fédéral évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Nota
Ce programme de recrutement et d'embauche, réalisé dans le cadre du Décret portant exclusion des nominations d'autochtones nº PC 1981 – 3427 et conforme aux dispositions du chapitre 15 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, a pour but de réduire les inconvénients subis par les autochtones en ce qui a trait à l'emploi dans la Fonction publique.

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous ou au numéro de téléphone (613) 593-5411 poste 375.
Additional job information may be obtained by writing to the address below or by telephoning (613) 593-5411 extension 375.

Demandes d'emploi
Les candidats doivent indiquer dans leur demande d'emploi leur statut d'autochtone.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Madame Allison Bastien
Direction générale des programmes de la catégorie de la gestion
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, 17e étage
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 26 février 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Directeur de District, Finance et Administration, Travaux Publics Canada, 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, téléphone: (204) 949-2372, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du Département en liste, sur paiement du dépôt applicable.

Projet No. 037351

Norway House, Manitoba
Complex G.R.C.
Modification d'égouts - Services d'eau
et Construction d'un Duplex

Date limite: 11 h 30 (CST) 18 février 1982

Dépôt: 50.00$

Les documents de soumission sont disponibles de la chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; chambre 632, G.O.C.B., 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1100 Edifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Saskatoon et Régina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Pour plus de détails communiquez avec:

M. Rohatgi, Architecte du Projet
[204] 949-6304

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire sous forme de chèque bancaire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera rendu sur retour des documents en bonne condition dans les mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offres.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique Contrat et Administration, Ministère des Travaux publics du Canada, Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403)420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux de département en liste, sur paiement du dépôt approprié.

Projet No.: 034227

Calgary, Alberta

Mail Processing Plant-Modification to C.F.C. Feed System

Date limite: 11 h 30 (MST) 26 février 1982

Dépôt: 50.$

Les documents de soumission sont disponibles de la Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, Chambre 632, 220 - 4e rue S.E., Calgary, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction suituée à Edmonton et Calgary, Alberta.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

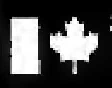
M. R. Peeling
Project Officer
Téléphone: 420-3153

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire sous forme de chèque bancaire à l'ordre du Receveur Général, et sera rendu sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique Contrat et Administration, Ministère des Travaux Public du Canada, Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux de département en liste, sur paiement du dépôt approprié.

Projet no.: 034002
Window Replacement
Building 4 at Grierson Centre
Edmonton, Alberta

Date limite: 11 h 30 (MST) 4 mars 1982

Dépôt: 25.$

Les documents de soumission sont disponibles de la Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction situé à Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

A.P. Reichert
Deputy Project
Manager
Téléphone: 420-3169

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire sous forme de chèque bancaire à l'ordre du Receveur Général, et sera rendu sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous | **The Public Service of Canada is an equal opportunity employer**

Fonction publique Canada | Public Service Canada

Coordonnateur de l'application des règlements

Traitement: $24 626 – $27 603
Nº de réf.: 81-2054-1

Ministère de l'environnement
Service canadien de la faune
Edmonton (Alberta)

Fonctions
Diriger un programme uniforme d'application des règlements concernant les oiseaux migrateurs pour la province de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest; prodiguer des conseils en matière de lois et règlements concernant les oiseaux migrateurs, examiner les demandes d'obtention de licences et superviser la délivrance ou la non-délivrance des licences; mener et coordonner des enquêtes portant sur les problèmes découlant des maladies des oiseaux et de la pollution des eaux; diriger des programmes d'évaluation de la faune.

Conditions de candidature
Avoir terminé avec succès ses études secondaires ou l'équivalent; expérience de la direction et de la coordination de l'application des lois et règlements concernant la faune.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Nº d'autorisation: 611-323-024

De plus amples enseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Elise Morin
Agent de dotation en personnel
Commission de la Fonction publique du Canada
10355, avenue Jasper, Pièce 300
Edmonton (Alberta) T5J 1Y6
Date limite: le 26 février 1982

Inspecteurs techniques
(en vigueur le 22 juin 1982 $29,826 - $32,649)

Agents régionaux chargés de l'infrastructure
(en vigueur le 22 juin 1982 $32,575 - $36,644)

Commission Canadienne des transports
Comité des transports par chemin de fer
Affectations à divers endroits au Canada

Fonctions
Le Comité des transports par chemin de fer, de la Commission Canadienne des transports situé dans la région de la Capitale nationale et qui possède des bureaux de district à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary et à Vancouver, cherche des inspecteurs techniques et des agents régionaux chargés de l'infrastructure pour travailler dans les domaines suivants.

INSPECTEURS TECHNIQUES

Enquête sur les accidents (Évaluateur)
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-1
Les inspecteurs seront tenus d'enquêter sur les accidents de chemin de fer ainsi que d'en évaluer et d'en interpréter les preuves matérielles. Les postulants doivent avoir acquis dans une compagnie ferroviaire une vaste expérience des enquêtes sur les accidents de chemin de fer ainsi que la capacité d'en déterminer les causes et les circonstances et de recommander des mesures correctives.

Services des transports
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-2
Les inspecteurs seront tenus d'examiner et d'évaluer les demandes ou les propositions concernant la rationalisation des services et des opérations de chemin de fer. Les postulants doivent avoir acquis dans une compagnie ferroviaire une vaste expérience de l'administration des services de voyageurs et de marchandises.

Marchandises dangereuses
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-3
Les inspecteurs seront tenus de mettre en oeuvre des programmes d'inspection et de surveillance pour le transport et l'entreposage des marchandises dangereuses. Les postulants doivent posséder une vaste expérience du transport ferroviaire des marchandises dangereuses ainsi que de l'examen des conditions d'emballage et d'entreposage de ce matériel.

Matériel roulant (matériel remorqué et de traction)
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-4
Les inspecteurs seront tenus de mettre en oeuvre les programmes de contrôle de la qualité pour l'évaluation de l'entretien du matériel ferroviaire remorqué et de traction dans différentes régions. Les inspecteurs du matériel remorqué doivent avoir terminé avec succès un programme de formation pour la réparation du matériel remorqué et les inspecteurs de matériel de traction, un programme de formation pour la réparation du matériel de traction. Les postulants aux deux types de postes doivent avoir atteint un niveau associé à la maîtrise de leur métier ou l'équivalent. Il est aussi nécessaire d'avoir une vaste expérience de l'inspection, de la réparation et de l'entretien du matériel ferroviaire remorqué et de traction.

Sécurité des services
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-5
Les inspecteurs doivent vérifier si le personnel de train observe le Règlement du Comité des transports par chemin de fer et les autres dispositions réglementaires. Les postulants doivent avoir une excellente connaissance du Règlement unifié d'exploitation (Nº O-8) assortie d'une vaste expérience des opérations ferroviaires.

AGENTS RÉGIONAUX CHARGÉS DE L'INFRASTRUCTURE
Nº de réf.: 82-NCRSO-CTC-6
Les agents seront tenus d'évaluer les programmes d'entretien de l'infrastructure ferroviaire, de faire des inspections sur le terrain et de fournir des conseils spécialisés liés aux enquêtes sur les accidents. Les postulants doivent posséder un grade universitaire d'une université reconnue ou être admissibles au titre d'ingénieur au Canada et avoir une expérience professionnelle de la construction et de l'entretien de la voie OU posséder un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires et avoir terminé avec succès les cours de formation du CN ou du CP Rail en construction et en entretien de la voie qui mènent à l'obtention du titre de chef cantonnier. Ils doivent aussi avoir la capacité de calculer et d'analyser des données provenant de mesures sur la configuration de la voie.

Exigences linguistiques
Pour certains postes la connaissance de l'anglais est essentielle, pour d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Nº d'autorisation: 121-355-002, 121-355-003, 121-355-004, 211-355-014, 711-355-053, 211-355-013, 121-355-006

Le ministère utilisera le présent concours pour combler des vacances immédiates et futures.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
M. McAllister
Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
à l'adresse ci-dessous
(613) 593-5331 Poste 481
Date limite: le 5 mars 1982

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Commission de la Fonction publique du Canada
300 avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Si vous voulez créer une bonne ambiance sentimentale, renoncez à vos idées périmées, ne vous accrochez pas à des théories depuis longtemps dépassées. Usez de votre esprit de compréhension au maximum.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Vous connaîtrez un renouvellement en amour et mille promesses de bonheur vous attendent. Vous serez d'humeur plus communicative et vous démontrerez de l'habileté à faire tourner les événements à votre avantage.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Beaucoup de bruit dans votre vie sentimentale, des conversations à l'emporte pièce, de nouvelles connaissances qui deviendront de grands amis. Vous serez à la hauteur du climat sur le plan social par la versatilité que vous démontrerez.

Belier — du 21 mars au 20 avril

Vous ressentirez le besoin de vous rapprocher de la personne aimée, de lui faire des confidences; à votre crédit, vous comprendrez mieux ses problèmes. Vous recevrez de beaux témoignages de tendresse.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Vous trouverez bien des raisons pour être gai et oublier les petits ennuis. La personne aimée vous en saura gré car elle aura besoin de détente, de rire. Beaucoup de chance en amour, vous ferez des projets.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Bonne transformation et des changements dans votre vie sentimentale, faites preuve de clairvoyance. Si votre coeur est solitaire, vous trouverez un amour hors-pair qui vous fera voir la vie en rose.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Des moments très agréables et détendus, mais vous ne pourrez éviter une petite déception que vous effacerez difficilement de votre mémoire. Efforcez-vous de chasser la rancune de votre coeur.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Votre climat sentimental connaîtra épanouissement, chaleur, mouvement. L'être cher démontrera du sérieux, de la patience et un bon jugement et il vous donnera affection et sécurité.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Faites preuve de persévérance et de bonne humeur. Ne soyez ni indécis, ni jaloux. Vous aurez toutefois l'oeil ouvert et vous serez plus sensible que jamais aux tentations qui se présenteront. Votre charme sera reconnu.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Prenez des gants pour faire les reproches que vous aurez envie de faire. Vous risquez de vous montrer capricieux et fantasque en amour. Ne prenez pas de décision sous le coup d'une émotion.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Tout vous est favorable sur le plan sentimental. Vous serez heureux de trouver un appui et un réconfort auprès d'un être qui vous témoignera une grande affection. Evitez les propos perfides, les manies, l'ironie.

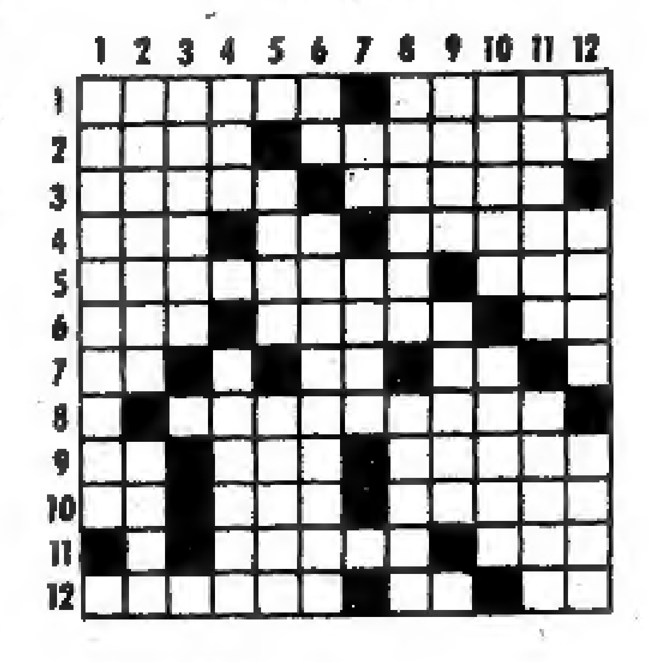
Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

L'être cher aura recours à vous pour mieux se comprendre; il sollicitera vos conseils. Vous ferez preuve de maturité et il semble que vous gagnerez plus de confiance en vous-même.

B.D.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3682



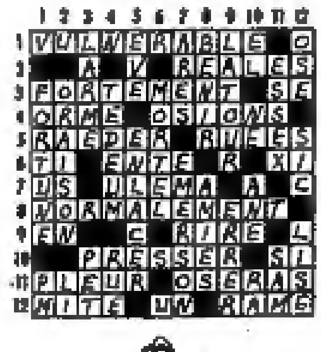
HORIZONTALEMENT

1–Imagination vaine. – Actions.
2–Prén. masc. – Travail.
3–Polir à la lime. – Qui aime à rire.
4–Soustrait. – Fleuve côtier. – Toujours vert.
5–Qui appartient à la navigation. – Dans la rose des vents.
6–Art de lancer. – Espace de temps que dure une chose. – Inf.
7–Unique en son genre. – Inflamation des synoviales du poignet. – Adv. de lieu.
8–Méditation.
9–Soleil, chez les Egyptiens. – Epoque. – Qui rend service.
10–Eminence. – Sur lequel on bâtit. – Lit une seconde fois.
11–Chez les Grecs, poèmes satiriques, où la parodie tenait une grande place. – Période.
12–Pèse une deuxième fois. – Petit ruisseau. – De l'espagnol.

VERTICALEMENT

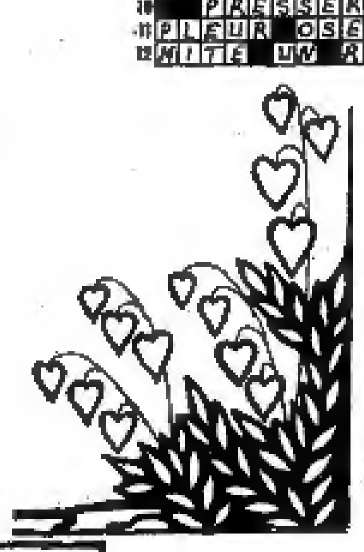
1–Qui se fait par un acte de volonté.
2–Prenais pour modèle. – Compagne.
3–Qui sème.
4–Colère. – Femelle de l'âne.
5–Incursion rapide. – Nombre.
6–Abrév. de numéro. – Peinture en couleur délayées à l'eau.
7–Patrie d'Abraham. – Mari de Bethsabée.
8–Prudence. – Boucher avec de la maçonnerie.
9–Inventa. – La meilleure partie
10–Mammifère insectivore. – Refuge.
11–Polit par frottement une pierre précieuse. – Nommer par élection.
12–Pron. pers. – Tendon des muscles. – Comm. de Morbihan.

PROBLEME 3684



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	U	L	N	E	R	A	B	L	E		O
2			A		V		R	E	A	L	E	S
3	F	O	R	T	E	M	E	N	T		S	E
4	O	R	M	E		O	S	I	O	N	S	
5	R	A	E	D	E	R		R	U	E	E	S
6	T	I		E	N	T	E		R		X	I
7	U	S		U	L	E	M	A		A		C
8	N	O	R	M	A	L	E	M	E	N	T	
9	E	N			C		R	I	R	E		L
10			P	R	E	S	S	E	R		S	I
11	P	L	E	U	R		O	S	E	R	A	S
12	N	I	T	E		U	N		R	A	M	E







NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 8h00 - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-94e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, camion - demi-tonne chevrolet 1968 - Moteur 350. En bonne condition. Seulement $1500. Communiquez avec Paul au 423-6672 le jour, ou 464-5146.

RECHERCHE

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6996 ou 439-0740 après 6 heures.

Je suis à recherche de foin et de paille en petites balles. Veuillez téléphoner à Alain après 18h00, au 464-2854.

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6668, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour partager ma maison située à Saint-Albert et faire travaux ménagers.

Je suis seule et je travaille et j'ai besoin d'une gouvernante. Aussi, je désire apprendre à parler en français couramment.

Vous devez aimer les chats.

Si intéressé, communiquez avec Elly au 458-6795 après 5h00.

Secrétaire dactylo cherche du travail en français seulement. 50 mots/minutes. Demandez Line au 463-1038. 11/11/81

SERVICES DOMESTIQUES

Bonnie Doon. Demande gardienne du lundi au vendredi 8h00 à 5h00 à la maison si possible; enfant de 7 mois...Marie-Hélène 437-6923

Offre mes services pour faire travaux ménagers dans des maisons privées de 9h à 4h ou à discuter. Je demeure près du Bonnie Doon. Demander Mme Gérard Desrochers au 466-5005.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; $10.00/jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021-66e Rue, Edmonton, au 471-2914.

Offre ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8h00 à 5h00. Pour information, contactez Suzanne au 481-3984, 182e Rue et 88e Avenue, près du West Edmonton Mall.

Woodvale.
Femme de ménage demandée. Jeudi & vendredi, ou préférons 4 heures par jour. Salaire, à discuter. Andrée 489-7638

DIVERS

"Recherche une personne entre 20 et 30 ans pour partager un appartement à Edmonton à l'adresse 10840 - 81e avenue. Communiquer avec Richard au 433-6723"

Bachelière en administration (avec cours en fiscalité et expérience) offre ses services aux particuliers pour faire leurs déclarations d'impôt 81 à un prix raisonnable. Communiquer avec Jacinthe au numéro 478-0530

Recherche une personne ayant un apartement ou une maison pour partager. Contactez Jean-Pierre Labrie au numéro 433-9411 extension 403

SALON D'HISTOIRE

"CONFERENCE"

M. René Blais d'Edmonton donnera une conférence au Salon d'histoire le jeudi 18 février 1982. Il parlera de la fondation de la paroisse St-Thomas-d'Aquin d'Edmonton. M. Blais a été l'un des artisans qui ont travaillé à la création de la paroisse en 1960.

Vous êtes invités à assister à cette conférence qui aura lieu au salon du personnel de la Faculté St-Jean à 20 h 00, le jeudi 18 février prochain.

Une pause-café et une période de questions suivront l'exposé de M. Blais.

RONDT-POINT 1982

A. PROGRAMME PRELIMINAIRE

Le vendredi, 5 mars:

de 13 h à 22 h 30: réunions d'organismes francophones
de 19 h à 22 h: inscription à Rond-Point
20 h: inscription - stage de danses folkloriques
de 21 h à 1 h: piano-bar (entrée libre)
de 21 h à 1 h: soirée disco animée par André Roy (entrée libre)

Bienvenue du président de l'ACFA

Le samedi, 6 mars:

de 8 h à 9 h 30: inscription à Rond-Point
8 h 45: départ des participants pour le stage de danses folkloriques
9 h 30: réunion annuelle de l'Association Canadienne française de l'Alberta
12 h 30: dîner libre
13 h 30: inscription à la réunion de la Caisse Francalta
14 h: réunion annuelle de la Caisse Francalta Credit Union Ltd. - suivie d'une réception "vins et fromages" 10e anniversaire
17 h 30: cocktail d'amitié (Consommations à vos frais)
18 h 30: banquet avec orateur invité & dévoilement du drapeau franco-albertain
21 h: soirée dansante avec le groupe "Plus 4"

Le dimanche, 7 mars

10 h: célébration eucharistique
11 h: déjeuner
12 h: départ des participants



QUAND: 5, 6 et 7 MARS 1982

OU: HOTEL WESTIN 10135 - 100e rue Edmonton

B. KIOSQUES

Rond- Point met cette année une trentaine de kiosques à la disposition des exposants et des organismes francophones. Le prix dè location sera de 65$, par kiosque. Ce montant vous permettra d'avoir une table recouverte de 6 pieds par 2 pieds avec 2 chaises et une prise de courant. Aucun équipement sonore ne sera fourni. Un garde de sécurité sera présent entre minuit et 8 h le vendredi et 18 h et 22 h le samedi. Vous êtes quand même invités à prendre des assurances, Rond-Point n'assumant aucune responsabilité en cas de pertes. Le montage et le démontage des kiosques se fera aux heures suivantes:

. montage: à partir de 16h le vendredi 5 mars

. démontage: de 9h à 10h le dimanche 7 mars

Si vous désirez obtenir un emplacement pour un kiosque, veuillez faire parvenir un chèque de 65$ à l'ordre du Conseil Albertain de la Coopération, à l'adresse suivante:

Rond-Point 1982
a/s Conseil Albertain de la Coopération
100, 8925 - 82è avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2

Date limite pour location: 17 février

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Ginette au numéro 465-7818.

C. LOGEMENT

100 chambres ont été retenues à l'hôtel Westin à un tarif préférentiel de 52$ par soir pour une chambre simple ou double.

Vous devez faire vous-même votre réservation à l'hôtel Westin (Tél: 426-3636). Si vous préférez vous pouvez vous procurer des formulaires de réservation, disponibles auprès du secrétariat de votre ACFA régionale à partir du 14 décembre.

Vous voudrez bien noter qu'il est dans votre intérêt d'annuler votre chambre en temps et lieu si jamais vous ne pouvez assister au Rond-Point.

A noter: les personnes qui coucheront deux soirs à l'hôtel Westin se verront charger seulement pour la première nuit, l'hôtel facturant Rond-Point pour la deuxième nuit.

D. BILLETS

Prix des activités: par personne

1) soirée dansante du vendredi soir: gracieuseté de la Commission culturelle de l'ACFA

2) banquet et soirée dansante (vin inclus, gracieuseté des organismes affiliés au C.A.C.): 30$

3) soirée dansante seulement: 8$

4) petit déjeuner le dimanche matin: 10$

Vous pouvez obtenir des billets auprès du secrétariat de votre ACFA régionale et à Edmonton: au Carrefour, au secrétariat provincial ACFA et à la Caisse Francalta sud.

A noter: aucun billet pour le banquet et le petit déjeuner ne sera vendu sur place.

Il n'y aura aucun remboursement sur les billets vendus.

Des billets pour la danse du samedi soir seront cependant en vente au kiosque d'information.

La date de tombée pour l'achat des billets est le 24 février 1982.

E. REUNION DES ORGANISMES OU GROUPES OU AUTRES

Plusieurs organismes ont déjà manifesté leur intention de profiter de Rond-Point 82 pour tenir une réunion d'affaires, assemblée régulière ou annuelle, conseil d'administration, etc... A cette fin, le comité organisateur de Rond-Point offre les services de salle de réunions le vendredi 5 mars à compter de 13 h jusqu'à 22 h 30.

Veuillez noter que l'ACFA et la Caisse Francalta tiendront leur assemblée générale annuelle le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h respectivement.

Les organismes intéressés sont priés de s'adresser au secrétariat de la Commission culturelle pour faire les réservations nécessaires.

F. KIOSQUES D'INFORMATION

Ce kiosque pourra cette année mieux vous desservir en raison de son emplacement. Vous pourrez obtenir des informations sur les activités, les réunions, etc...

G. STAGE PROVINCIAL DE DANSES FOLKLORIQUES

La Commission culturelle de l'ACFA en collaboration avec les Blés d'Or organisent un stage provincial de danses folkloriques les 5, 6 et 7 mars 1981. Trois volets seront enseignés:

a) danse enfantine avec France Bourque-Moreau
b) gigue avec Michel St-Louis
c) et chorégraphie avec Richard Gingras.

Date limite pour inscription: 17 février. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le secrétariat des Blés d'Or à St-Paul en composant le 645-4410 ou 645-4462.